

Concours de recrutement de conservateurs des bibliothèques

fonction publique d'État
concours externe — concours interne

Annales
session 2003

sous la direction de Anne-Marie Cocula
présidente du jury

Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche

enssib
école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

isbn : 2-910227-57-X
issn : 1263-0713

juillet 2004

enssib
école nationale supérieure des sciences
de l'information et des bibliothèques
17-21 boulevard du 11 Novembre 1918
F 69623 Villeurbanne Cedex

tel. : 04 72 44 43 43. fax : 04 72 44 43 44.
<http://www.enssib.fr>

sommaire

1 — Conditions générales

- 1. — Organisation des concours p. 4
- 2. — Le jury p. 4

2 — Épreuves écrites d'admissibilité

- 1. — Composition p. 6
- 2. — Note de synthèse p. 8
- 3. — Traduction p. 13

3 — Épreuves orales d'admission

- 1. — Conversation avec le jury p. 17
- 2. — Épreuve de langue p. 19
- 3. — Résumé et commentaire d'un texte administratif p. 21
- 4. — Résumé et commentaire d'un texte scientifique p. 22

4 — Tableaux statistiques p. 24

5 — Libellés de sujets des épreuves écrites d'admissibilité

- 1. — Composition p.44
- 2. — Note de synthèse
 - Concours interne p. 44
 - Lettres et arts p. 46
 - Sciences humaines et sciences sociales p. 47
 - Sciences juridiques, économiques et politiques p. 48
 - Sciences de la nature et de la vie p. 50
 - Sciences exactes et techniques p. 51
- 3. — Traduction p.52

6 — Quelques libellés de sujets des épreuves orales d'admission

- 1. — Conversation avec le jury p. 53
- 2. — Résumé et commentaire d'un texte administratif p. 54
 - Résumé et commentaire d'un texte scientifique p.55
- 3. — Épreuve de langue
 - Concours interne p. 56
 - Concours externe p. 57

1 — Conditions générales

1 — Organisation des concours

L'organisation générale des concours externe et interne était assurée par l'enssib.

La période d'inscription était fixée du 3 mars au 4 avril 2003.

Les épreuves écrites se sont déroulées les 22 et 23 mai 2003 à Villeurbanne et à Paris, ainsi qu'à Cayenne (Guyane), à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), à Schoelcher (Martinique), à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) et à Saint-Denis-de-la-Réunion (Réunion).

2 — Le jury

Le jury était composé de membres de l'enseignement supérieur, de personnalités qualifiées et de membres du personnel scientifique des bibliothèques. Constitué de manière à être représentatif des différents types de bibliothèques dans lesquelles les conservateurs ont vocation à servir, il était présidé par Anne-Marie Cocula, professeure à l'université de Bordeaux 3 assistée par la vice-présidente, Danielle Oppetit, inspectrice générale des bibliothèques.

Résultats du concours de conservateur d'État

	concours externe	concours interne	total
postes offerts	36	16	52
dossiers demandés			2330 (dont 174 par minitel et 1978 par Internet)
candidats inscrits	1188	164	1352
candidats présents	807 67,93%*	128 78,05 %*	935 69,16%*
candidats admissibles	165 20,07%**	42 32,81 %**	207 16,49 %**
candidats admis	36 4,46 %**	16 12,5 %**	52 5,56 %**
liste complémentaire	7 0,87 %**	3 2,34 %**	10 1,07 %**

* Ces pourcentages sont calculés par rapport aux candidats inscrits.

** Ces pourcentages sont calculés par rapport aux candidats présents à l'écrit du concours, les candidats étant comptabilisés présents lors de la dernière épreuve de chaque concours.

Évolution du concours d'État depuis 1992

	1992	1993	1994	1995	1996	1998
postes offerts	70	47	42	31	19	22
candidats inscrits	842	1152	1416	1628	1780	2681
soit par rapport à l'année précédente	–	+ 36,8 %	+ 22,9 %	+ 14,9 %	+ 9,37 %	+ 50,6 %
pourcentage des internes inscrits	15 %	7,3 %	3,1 %	3,44 %	3,2 %	6,82 %

	1999	2000	2001	2002	2003
postes offerts	15	34	36	36	52
candidats inscrits	2155	1419	1562	1270	1352
soit par rapport à l'année précédente	- 19,6 %	- 34,1 %	+ 10,1 %	- 18,6 %	+ 6,3 %
pourcentage des internes inscrits	7,3 %	6,98%	6,85 %	10,61 %	12,3 %

2 — Épreuves écrites d'admissibilité

1 — Composition

1.1 — Concours externe

« En un sens, la science ne pense pas, c'est même le secret de son efficacité. »*

La moyenne générale de l'épreuve se situe à 8,11. Une nouvelle fois, les copies éliminées, notées en dessous de 5/20, se sont révélées très insuffisantes pour plusieurs raisons qu'il est nécessaire de rappeler. D'abord, des carences fondamentales – orthographe, incorrections et fautes d'expression, absence d'organisation, copies squelettiques – qui demeurent inacceptables et ne dépendent pas du sujet posé. Ensuite, des développements très insuffisants qui traduisent une inexpérience de ce genre d'exercice ou une grande difficulté à rédiger dans un temps limité. Ces derniers défauts peuvent être corrigés par des entraînements fréquents à la dissertation qui sont nécessaires pour la préparation au concours. Il en est de même de l'entretien d'une culture générale qui suppose des lectures appropriées, un travail de réflexion et une curiosité à l'égard des grands problèmes du monde contemporain qui se retrouvent dans tous les sujets posés. À ce lot de copies très médiocres et très éloignées de la moyenne, vient s'ajouter celui des copies qui n'ont fait que délayer ou paraphraser le sujet sans recours à des exemples et sans effort de critique ou d'élaboration d'un jugement personnel.

S'agissant du sujet proprement dit, il n'était pas nécessaire de connaître l'auteur de la citation ainsi que l'ouvrage dont elle était extraite, seules ont compté dans l'appréciation des correcteurs la volonté d'en définir les termes et celle de prendre ou non ses distances par rapport au jugement de J.-M. Levy-Leblond. La formulation du sujet obligeait à élucider la signification de la première partie de la citation (*En un sens, la science ne pense pas...*) en la replaçant dans une évolution générale propre

aux grands domaines scientifiques, et en privilégiant les méthodes, les caractères propres au progrès scientifique et à ses accélérations. Cette longue marche qui a souvent pris à l'époque contemporaine des allures de fuite en avant, remplie de dangers de toutes sortes pour l'humanité, devait être retracée en évitant la facilité des inventaires des grandes découvertes ou celle de la présentation, de l'Antiquité à nos jours, des portraits des plus grands savants. Ce double effort de définition et de mise en perspective d'une évolution, étape nécessaire pour l'explication de la seconde partie de la citation (... *c'est même le secret de son efficacité*), a donné lieu dans les copies à de fréquentes erreurs : ainsi, de nombreux devoirs ont attribué la paternité de la citation la plus fréquente des copies (*Science sans conscience n'est que ruine de l'âme*) à d'autres auteurs que Rabelais, ces derniers étant compris entre le Moyen Âge et l'époque contemporaine ! Le choix des exemples est souvent fautif : la plupart sont pris dans une actualité qui privilégie le sensationnel et l'immédiat alors qu'il convient de l'observer à distance avec preuves et arguments à l'appui pour mieux éclairer les événements immédiats et leurs conséquences à plus ou moins long terme. Le souci louable de mettre en scène des scientifiques et le rappel des conditions actuelles de la recherche et des modalités de son application en fonction des domaines concernés ont contribué à distinguer les copies les mieux informées et les plus sensibles aux transformations de la science et aux interrogations majeures qu'elle pose en termes éthiques et juridiques aux États, à la société et aux individus. Cette dimension ne pouvait être méconnue puisqu'elle en conditionne la pratique et les applications.

1.2 — Concours interne

Quelles réflexions vous inspirent ce propos : «...le bibliothécaire qui assure une médiation entre des documents (des collections, des contenus, des informations, des savoirs) et un usager est-il, peut-

*Jean-Marc LEVY-LEBLOND, « Aux contraires, l'exercice de la pensée et la pratique de la science », Gallimard, 1996.

il, doit-il être un spécialiste de l'usager, un spécialiste du document ou un spécialiste de la médiation? »*

On a constaté comme l'an dernier dans l'ensemble un effort de correction orthographique, et peu de fautes graves ont été rencontrées dans les copies. Mais la présentation manque parfois de soin et l'écriture d'une lisibilité suffisante.

Le sujet permettait de construire un plan relativement simple, mais nombre de copies sont rédigées au fil de la plume et manquent de rigueur dans la construction et l'argumentation : certains candidats annoncent au début de leur copie un plan qu'ils n'ont pas vraiment suivi ensuite, d'autres se livrent à une exégèse trop théorique des différents termes, d'autres ne traitent qu'une partie du sujet, ou récusent d'emblée le sujet avant toute argumentation. Il est fortement conseillé aux candidats d'établir au brouillon un plan développé, où les différentes idées soient organisées de façon claire et logique, et qui leur serve de trame au moment de la rédaction. Mais il n'est pas indispensable de recopier le sujet en tête de la copie, et il n'est pas souhaitable de rédiger une introduction qui ne soit qu'une paraphrase du sujet.

Des exemples plus ou moins nombreux doivent venir en appui des développements. Mais les exemples fournis, s'ils s'appuient souvent sur l'expérience ou sur la littérature professionnelle, sont dans bien des cas éloignés de l'évolution actuelle des bibliothèques ces dernières années. Les candidats se limitent souvent de ce fait à des clichés, et beaucoup hésitent à tirer vraiment parti de leur expérience actuelle des bibliothèques en tant que bibliothécaire ou en tant qu'usager. L'on pourrait regretter que les candidats n'osent exprimer des opinions argumentées plus personnelles ou plus affirmées.

Enfin, si le style exprime la personnalité de chacun, les candidats trouvent trop rarement le ton juste. Dans certains cas, le style est négligé, parfois jusqu'à atteindre la familiarité du discours oral, dans d'autres il est rhétorique et grandiloquent à l'excès. Un moyen terme doit pouvoir être trouvé entre la simplicité excessive (des phrases construites avec un sujet, un verbe et un complément, quand il ne s'agit pas de phrases sans verbe ou même avec des mots abrégés) et un style trop lourd et trop compliqué.

Données chiffrées 1992-2003 pour le concours externe

Composition

	1992	1993	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003
nombre d'inscrits	715	1067	1372	1572	1725	2498	1994	1318	1452	1136	1188
nombre de présents	–	836	945	1127	1097	1406	1116	738	883	737	807
copies blanches	–	9	19	15	22	22	26	13	28	0	18
moyenne	8,58	7,98	7,83	8,14	7,56	8,23	7,85	8,36	8,28	8,21	8,13
note mini	–	1	0	1	0	0	1	1	0,5	1	1
note maxi	–	17	18	16	16	17	19	17,5	17	17	18
notes éliminatoires	12	68	96	80	87	81	107	56	59	89	100

Note de synthèse

	1992	1993	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003
nombre d'inscrits	715	1067	1372	1572	1725	2498	1994	1318	1452	1136	1188
nombre de présents	568	856	965	1169	1145	1496	1174	777	916	781	834
copies blanches	9	13	12	22	27	56	37	32	32	42	27
moyenne	8,62	8,55	8,55	8,55	8,21	8,62	8,09	7,92	7,8	7,86	8,15
note mini	–	1	1	1	0,5	0	1	0	0	0	0,5
note maxi	–	17	17	18	18,5	17	15	17	17	17	16
notes éliminatoires	29	42	41	84	87	106	107	71	114	87	73

*Anne-Marie BERTRAND (Éditorial du Bulletin des Bibliothèques de France, t. 48, n° 1, 2003, p. 1).

Données chiffrées 1992-2003 pour le concours interne

Composition

	1992	1993	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003
nombre d'inscrits	127	85	44	56	55	183	153	97	107	134	164
nombre de présents	–	72	36	46	50	147	114	78	84	112	128
copies blanches	–	0	0	1	1	5	0	0	1	0	0
moyenne	8,62	8,63	9,28	9,07	8,63	8,65	8,18	8,67	8,68	8,44	8,89
note mini	–	4	4	4	5	3	2	1	5	5	4
note maxi	–	14	16	17	16	15	13	16	15	14	15,5
notes éliminatoires	0	4	1	1	0	9	2	5	5	0	1

Note de synthèse

	1992	1993	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003
nombre d'inscrits	127	85	44	56	55	183	153	97	107	134	164
nombre de présents	–	77	39	48	51	152	118	81	90	118	135
copies blanches	–	3	1	1	1	4	4	2	5	3	3
moyenne	9,06	9,18	9,31	9,21	8,64	7,09	7,28	7,87	6,48	7,98	7,83
note mini	–	1	4	3	0	1	1	2	1	1	1
note maxi	–	16,5	16	15	15	15	15	13	12,5	16	15
notes éliminatoires	11	5	2	2	1	7	10	5	16	21	19

2 — Note de synthèse

2.1 — Concours externe

Cinq options sont proposées aux candidats externes :

- lettres et arts,
- sciences humaines et sociales,
- sciences juridiques, économiques et politiques,
- sciences de la nature et de la vie,
- sciences exactes et techniques.

L'exercice, il faut le rappeler, correspond à un genre défini avec une méthode éprouvée. Il convient de la respecter avec la plus grande rigueur.

– **Le plan**, présenté clairement dans l'introduction, doit être respecté dans le développement. Le plan choisi et son développement sont établis en fonction des éléments recueillis à partir d'une lecture attentive du dossier et constituent une réponse au sujet ou une explication du titre du dossier. La note de synthèse doit prendre en compte **tous** les documents propo-

sés. Il faut rappeler à cet égard que le recours à des références ou documents extérieurs au dossier n'est pas permis.

– **Le développement** doit impérativement ne pas excéder quatre pages, même si des considérations de taille d'écriture peuvent assouplir un peu cette contrainte et ne pas forcer le candidat(e) à changer leur façon d'écrire le jour du concours. L'obligation de se cantonner aux quatre pages prescrites est une donnée essentielle de l'exercice pour obtenir les deux qualités primordiales de la note de synthèse : brièveté et concision : il est ainsi inutile de multiplier les exemples. Le développement doit répondre aux attentes du ou des lecteurs au(x)quel(s) est destinée la note de synthèse. Ceux-ci doivent sans peine, à partir de l'introduction, suivre la logique choisie par le rédacteur de la note pour présenter la meilleure formule de condensé du dossier. Cette logique, donnée primordiale pour la cohérence de la note de synthèse, suppose à la fois une organisation et une pondération des documents proposés. Cet ordre interne n'est pas seulement le résultat de la lecture initiale du dossier et de la prise de notes qui l'accompagne, il l'est aussi d'une culture générale personnelle où se mêlent les connaissances fondamentales

acquises durant les études, la curiosité pour tel ou tel champ du savoir et l'intérêt porté aux problèmes contemporains, quelle que soit l'option choisie.

– **La conclusion** ne doit pas seulement apporter une réponse à la question soulevée au début de la note de synthèse, elle peut aussi envisager, brièvement, des perspectives capables de prolonger ou de relancer le débat.

– Enfin, en fonction de la concision nécessaire et attendue, **la présentation matérielle** doit être soignée et l'expression doit être un modèle de précision et de rigueur. Le vocabulaire, notamment, ne doit pas être approximatif ou impropre. Les phrases doivent être courtes. Le style doit être clair, sans concession au langage parlé et avec une attention primordiale portée à l'orthographe et à la ponctuation. Cet exercice, plus que tout autre, impose une maîtrise du temps imparti afin de traiter également toutes les étapes de la note de synthèse, de ne pas sacrifier la conclusion et de se donner, impérativement, un temps de relecture. Cela signifie qu'il faut préparer spécialement cette épreuve en effectuant dans l'année de préparation des entraînements spécifiques. Il ne suffit pas de lire des manuels exposant la méthode, il faut la pratiquer et s'imposer la même durée de préparation que celle du concours. Il faut aussi se tenir au courant, par la lecture d'ouvrages et de revues, des débats du moment.

a) Lettres et arts
Dossier sur « Les jardins, l'art d'en parler »

Les copies étaient généralement trop longues, en raison vraisemblablement du sujet et surtout, de la composition du dossier qui avait la grande qualité d'être cohérente. Cette cohérence (les documents produits étaient de niveau égal, avec des idées « majeures », excepté l'un d'entre eux) a conduit beaucoup de candidats à adopter un plan « historique » ou « chronologique », d'où la longueur mais également l'uniformité (et malheureusement le plus souvent la médiocrité) des copies. Peu de candidats ont opté pour le plan proposé par le titre du dossier : « Les jardins, l'art d'en parler ». Les plans les plus singuliers, les plus intéressants et les plus cohérents étaient dans les copies dont les candidats avaient opté pour cet angle d'approche. Les copies médiocres se partageaient en deux grands groupes : celles où le candidat se livre à une longue paraphrase sur le thème du dossier, sans aucune référence aux textes, et finit par écrire un texte « hybride » sur l'art des jardins ;

et celles où le candidat énumère platement les différents textes, souvent même dans l'ordre où ils sont présentés, et aboutit à une juxtaposition de mauvais résumés.

Il est à noter que trop souvent encore les candidats ne sont pas capables de restituer une citation sans faute ainsi que l'orthographe des noms des auteurs. Dans quelques copies, aucun titre de texte n'a été restitué sans erreur... Par rapport à l'année dernière, nous avons pourtant eu à faire face à des fautes d'orthographe moins nombreuses et à une syntaxe moins approximative.

Beaucoup de candidats continuent malgré tout de se lancer dans l'épreuve sans avoir pris connaissance des règles d'une note de synthèse. Pire, il apparaît parfois difficile de se persuader que certaines copies émanent de titulaires d'une licence (il nous semble que, dans ces cas-là, la note éliminatoire prend toute sa valeur, notamment en permettant de dissuader le candidat de s'obstiner dans une voie sans issue)... Il pourrait également s'avérer opportun de rappeler qu'il est inutile de rendre une copie inachevée, même accompagnée d'un plan (note généralement éliminatoire). On ne saurait assez redire à quel point il est utile de lire les rapports des concours, qui, inlassablement, mettent l'accent sur les principaux écueils que présente cette épreuve...

b) Sciences humaines et sociales
Dossier sur « Individu et solidarité »

Certes, l'exercice semble connu de la plupart des candidats, mais cela ne saurait signifier qu'il est assimilé. Pour prendre un élément simple et révélateur, nous constatons que les pourcentages, y compris après la virgule, sont volontiers repris : ce n'est précisément pas ce que l'on attend d'une synthèse. De nombreux candidats ont manifestement préparé l'épreuve. Il y a lieu cependant de s'interroger sur la nature et la qualité de la préparation des candidats : ceux-ci présentent volontiers leur copie sous forme de « note à » (au demeurant, « note à l'attention de » serait plus poli...), la caricature étant atteinte par la formule : « Timbre, lieu et date, Note à l'attention de, Objet : », sans que l'intitulé du sujet ne soit repris ; le cas échéant, il y a même erreur sur la dénomination exacte du MJENR (alors que celle-ci était indiquée sur le dossier proposé). En tout état de cause, l'encombrante présentation sous forme de « note à » ne doit pas permettre de faire l'économie d'une introduction intéressante. Nous rappelle-

rons que la préparation du concours passe d'abord par la lecture des rapports du jury, plutôt que par des artifices de présentation.

Au total, l'analyse des documents s'avère insuffisante, ceux-ci faisant souvent l'objet d'une paraphrase pusillanime, quand il ne s'agit pas d'un fruste « copier/coller ». Pour aboutir à une bonne synthèse, il convient au préalable de saisir les tenants et aboutissants de chaque document, et non de simplement survoler le dossier. Le jury a souvent l'impression que les documents sont d'autant plus invoqués qu'ils ne sont pas vraiment exploités, ce qui tient notamment à la méconnaissance des (grands) auteurs dont les textes ont été soumis aux candidats. Si les références au dossier sont légion, ce ne sont trop souvent que des renvois, ne pouvant remplacer la lecture du dossier lui-même : devons-nous rappeler que l'objectif de la note de synthèse est de permettre au lecteur de faire l'économie de la lecture des pièces du dossier ?

S'agissant de la structure des copies, celles-ci ne ménagent pas assez de transitions : le jury a déjà eu l'occasion de dénoncer la facilité de l'inventaire sans souci des transitions. Lorsque les chevilles existent, elle sont le cas échéant lourdes, inélégantes. Des plans d'une grande banalité sont abruptement plaqués sur des documents insuffisamment compris. L'« historique » est volontiers pris comme logique : la flèche du temps fait fonction de structure, ce qui est naturellement insuffisant.

L'instrumentalisation de la solidarité, concept évoqué ou même cité par plusieurs des auteurs proposés, est une notion essentielle au dossier : elle est rarement prise en compte, or une telle notion aurait permis de construire des plans élégants. Au demeurant, raisonner en termes d'instrumentalisation relève d'une démarche typiquement sociologique, correspondant *a priori* au choix du candidat... Encore faudrait-il que celui-ci se soit déjà livré à la lecture *in extenso* de quelques-uns des ouvrages essentiels des disciplines concernées, avant de se présenter au concours.

La forme (naturellement inséparable du fond) est trop souvent perfectible. Un certain nombre de candidats doit apprendre l'orthographe. Même les noms propres cités dans le dossier sont malmenés : c'est le cas d'un auteur aussi consacré que Durkheim, sans parler du chancelier d'Aguesseau. Ces fautes sur les noms propres constituent autant d'indices de l'absence de familiarité avec les grands auteurs. Comme à l'accoutumée, ponctuation et accentuation sont particulièrement violentées (l'ac-

cent circonflexe semble passer de mode...); au demeurant, de trop nombreux candidats, de peur de se tromper, pratiquent une accentuation évanescence. Nous trouvons encore l'« État » sans majuscule. Le jury relève des fautes de style, la méconnaissance de la distinction entre styles direct et indirect, l'abus d'un « style oral ». Des références illégitimes à ce niveau de concours et étrangères au dossier sont parfois introduites : « Que ce soit pour la Croix-Rouge où même les stars comme Adriana Karambeux s'en font les égéries, l'acte de don est en passe de devenir une habitude. » En outre, la phrase précédente n'est naturellement pas écrite en français...

La maîtrise imparfaite de la langue française explique probablement des confusions de concepts : confusion entre bénévolat et association, entre solidarité, égalité, réduction des différences – alors que peut être extraite du dossier l'idée que la différence renforce la solidarité –, revenu réduit au salaire, assimilation de la solidarité au solidarisme.

Si des copies ont reçu de fort bonnes notes, le jury regrette que de trop nombreux candidats n'aient pas démontré leur maîtrise des sciences humaines et sociales et des auteurs concernés, en particulier dans la conclusion. Pourtant, plusieurs occasions étaient offertes au candidat de faire montre de son savoir disciplinaire. Ainsi, il aurait été pertinent de dater le texte d'A. Touraine – la date de 1982 était donnée par le document lui-même –, ou encore de situer celui-ci dans la collection « Mouvements », plutôt que de « traduire » vainement Solidarité en polonais ; contextualiser le propos d'A. Touraine aurait permis d'éviter des contresens. De même, nous pouvions espérer que certains candidats relèvent que l'un des textes de P. Bourdieu constituait en fait la fin de la *Noblesse d'État*, s'en volant sur la formule « inévitablement avancer l'universel ». Il aurait été bienvenu de montrer que la notion de parlementaire d'Ancien Régime est connue. Au demeurant, si le discours du chancelier d'Aguesseau est bien souvent repris en tant que tel, même approuvé, tout semble indiquer que ce n'est pas là un aveu politique de la part des candidats, habituellement prudents : en fait, il y a assimilation entre le chancelier et son critique, P. Bourdieu, ce qui constitue un contresens. S'agissant de la circulaire relative aux relais livre en campagne, auraient pu lui être reliées la circulaire de 1997 et la politique de relance actuelle des « équipements de proximité ».

c) Sciences juridiques, économiques, politiques
Dossier sur « L'égalité entre les femmes et les hommes »

La moyenne de l'ensemble des copies est de 6,78/20 avec 12 notes éliminatoires, soit 16,66 %. D'une manière générale, la plupart des candidats ont su cerner les idées principales du thème évoqué par le dossier, mais il est regrettable que certains d'entre eux aient éprouvé des difficultés à les hiérarchiser.

Le thème retenu cette année – l'égalité entre les hommes et les femmes – semble avoir gêné les candidats. Nombreux sont ceux qui ont traité le sujet à la manière d'une dissertation sur un fait de société et, seuls, quelques-uns sont parvenus à l'aborder sous l'angle strictement juridique.

De fait, un grand nombre de copies comprenait des digressions, des ajouts ou des commentaires. Les textes du dossier n'ont, parfois, presque pas été exploités et les candidats ne s'y sont pas assez référés. Du point de vue de la forme, des candidats n'ont guère respecté les caractéristiques de l'épreuve, notamment les contraintes de longueur du devoir (7 à 8 pages au lieu des 4 imposées). Cette contrainte est très forte et peut mériter une note éliminatoire si elle n'est pas respectée.

Enfin, il convient de souligner à l'attention des futurs conservateurs la nécessité de savoir rédiger d'une manière claire, concise et sans fautes d'orthographe, et de rappeler aux candidats qu'ils écrivent pour être lus et, donc, de soigner leur écriture.

d) Sciences de la nature et de la vie
Dossier sur « Le Sida »

L'épreuve 2003 consistait en une note sur le thème « Le sida » à partir de 7 textes issus principalement de périodiques de vulgarisation scientifique de l'année 2002. L'ensemble des documents était long de 31 pages.

Les principaux problèmes rencontrés peuvent être classés en 4 catégories :

1) Ceux qui relèvent d'une méconnaissance du type d'exercice : les documents et auteurs sont cités dans la note. Parfois, les devoirs s'apparentent plus au commentaire de documents ou à une dissertation sur le sujet proposé.

2) Ceux qui sont propres à la note de synthèse mais pas à la discipline : le plan n'est pas assez lisible, la longueur (4 pages) n'a pas été respectée, les parties sont déséquilibrées, l'intro-

duction et/ou la conclusion n'ont pas été assez soignées.

3) Ceux qui relèvent de l'exercice écrit : lourdeur du style, fautes d'orthographe et de grammaire, maladresses dans la rédaction pouvant conduire à une transformation du propos et à des inexactitudes.

4) Ceux qui relèvent de la discipline *Sciences de la nature et de la vie* : certains devoirs superficiels n'exploitent pas l'ensemble des documents, en particulier ceux nécessitant les connaissances scientifiques les plus « poussées » ou n'ont manifestement pas compris certaines idées exprimées dans les documents en raison d'un manque de connaissances scientifiques de base. Cette année, sur les 31 pages du dossier, 18 (58 %) étaient purement à caractère scientifique et, malheureusement, leur contenu n'a pas été restitué correctement dans de trop nombreuses copies qui sont restées très superficielles, en particulier dans celles qui ont adopté un plan en trois parties avec une seule partie réutilisant les textes en question (documents 4, 6 et 7).

Les conseils que le jury souhaite apporter aux futurs candidats sont les suivants : il faut tout d'abord rappeler que la note de synthèse est un exercice écrit qui nécessite une bonne maîtrise de la langue française, que ce soit sur le plan grammatical ou en matière d'orthographe. Par ailleurs, la note de synthèse ne s'improvise pas, elle a ses règles spécifiques qu'il faut respecter et elle nécessite un entraînement en temps limité.

Concernant l'option *Sciences de la nature et de la vie*, le caractère « scientifique » de l'épreuve en question demande aux candidats d'acquérir une culture scientifique de base et de l'entretenir par des lectures d'ouvrages récents ou d'articles dans les pages scientifiques des grands quotidiens nationaux ou de revues telles que *La Recherche, Pour la science...* afin de se tenir informés des grands problèmes du moment.

e) Sciences exactes et techniques
Dossier sur « Pile à hydrogène et transport »

Sur les 34 copies corrigées, 12 ont obtenu une note égale ou supérieure à 10/20.

On retrouve dans les copies les défauts mentionnés dans les rapports de jury des concours antérieurs.

– *Exploitation du dossier* :

Le dossier est un dossier en sciences exactes et techniques. La moitié des candidats n'a visi-

blement pas compris les notions scientifiques exprimées dans les documents, entre autres: fonctionnement de la pile à hydrogène, types de piles, comparaison des différentes filières automobiles thermique, électrique, hydrogène, hybride. Ils se sont contentés des aspects environnementaux et économiques, présents certes dans le dossier, mais qui n'en constituaient pas l'essentiel. L'insuffisance de connaissances scientifiques de certains candidats les a conduits à faire des erreurs ou des contresens importants et/ou à rester très vagues.

– *Organisation de la note de synthèse:*

Aucun plan ne fait preuve d'originalité ni de réflexion approfondie, 11 copies n'en annoncent pas. Les candidats ont parfois du mal à équilibrer leur devoir: introduction trop longue, parties inégale et conclusion limitée à trois ou quatre lignes, très souvent superficielle. On note aussi un abus de titres et sous-titres sans phrases de transition entre les parties.

– *Expression écrite:*

Certains candidats ont du mal à construire leur texte qui se réduit le plus souvent à une juxtaposition des idées. Les phrases sont parfois trop longues, par exemple une phrase de dix-

sept lignes comportant dix « que » ou « qui », et, à l'inverse, certains candidats font un paragraphe pour chaque phrase. L'utilisation d'incidences entre parenthèses ne facilite pas un suivi de lecture, six copies notamment en utilisent plus de cinq. Est-ce le signe d'une paresse intellectuelle de candidats se refusant à construire une phrase contenant toutes les informations qu'ils veulent apporter ou un défaut propre aux scientifiques? Le style de certaines copies devient télégraphique en fin de devoir. 12 copies comportent plus de cinq fautes d'orthographe ou de grammaire dont certaines inadmissibles à ce niveau: « traffic », « hydrolique », « aire » pour ère, « résolverait »! La longueur demandée, modulée selon la taille de l'écriture, a été respectée par la moitié des candidats seulement, on note 9 devoirs trop longs et 8 trop courts.

Il est navrant de constater que les candidats négligent la préparation à l'épreuve de note de synthèse et ne prennent pas connaissance des rapports de jury des concours antérieurs. Le choix de l'option sciences exactes et techniques n'est pas réservé à des candidats particulièrement doués pour une de ces disciplines, il exige une culture scientifique de base que tout hon-

Concours externe
résultats de la note de synthèse

nombre d'inscrits	1188
nombre de présents	834
nombre de copies blanches	27
moyenne	8,15
note mini	0,5
note maxi	16
nombre de notes éliminatoires	73
Lettres & arts	
nombre d'inscrits	478
nombre de présents	344
nombre de copies blanches	9
moyenne	8,24
note mini	1
note maxi	16
nombre de notes éliminatoires	48
Sciences humaines & sociales	
nombre d'inscrits	459
nombre de présents	335
nombre de copies blanches	17
moyenne	8,11
note mini	0,5
note maxi	16
nombre de notes éliminatoires	23

Sciences juridiques	
nombre d'inscrits	130
nombre de présents	71
nombre de copies blanches	0
moyenne	7,48
note mini	2
note maxi	14
nombre de notes éliminatoires	16
Sciences de la nature et de la vie	
nombre d'inscrits	72
nombre de présents	50
nombre de copies blanches	1
moyenne	8,46
note mini	5
note maxi	13
nombre de notes éliminatoires	0
Sciences exactes & techniques	
nombre d'inscrits	49
nombre de présents	34
nombre de copies blanches	0
moyenne	8,64
note mini	3,5
note maxi	14,5
nombre de notes éliminatoires	6

nête citoyen peut acquérir en lisant régulièrement des revues de vulgarisation scientifique. On ne saurait trop recommander aux futurs candidats ce genre de lecture pendant leur année de préparation au concours.

2.2 — Concours interne

La note de synthèse interne comporte des documents spécialisés en langue française portant sur le domaine des bibliothèques et de la documentation.

Dossier : « Accès à l'information »

Les notes entre 3 et 5 correspondent à des copies inachevées ou ignorant les règles et méthodes de la note de synthèse (trop brèves ou trop longues...).

Les notes entre 5,5 et 10 correspondent à des copies dénotant une certaine compréhension et appréhension du sujet (lecture des différents textes), mais plus ou moins maîtrisées en ce qui concerne la technique de la note de synthèse, et plus ou moins abouties et structurées.

Les notes entre 11 et 15 correspondent à une bonne compréhension du sujet, plus ou moins bien structuré et formulé.

De manière générale la majorité des copies peuvent être qualifiées de « moyennes » : assez bien connue semble-t-il, mieux que le sujet de politique documentaire proposé en 2002, la problématique a en effet été le plus souvent comprise. On déplorera cependant bien des défaillances en ce qui concerne la capacité à synthétiser la totalité des documents (et par conséquent à rendre véritablement compte de tous les aspects de la question), et une qualité très variable de rédaction : expression et clarté du plan.

3 — Traduction

Cette épreuve ne concerne que les candidats du concours externe : il faut rappeler que, s'ils choisissent une deuxième langue lors des épreuves d'admission, celle-ci doit être différente de celle de l'épreuve d'admissibilité.

Par ailleurs, l'utilisation d'un dictionnaire unilingue est autorisée pour les langues modernes et l'utilisation d'un dictionnaire bilingue est autorisée pour les langues anciennes.

3.1 — Anglais

Le texte proposé au concours, tiré de *Lucky Jim* de Kingsley Amis, permettait de se faire une idée très précise du niveau d'anglais des candidats. Le passage se caractérise en effet par une grande diversité de difficultés.

Au niveau de la compréhension du texte, le vocabulaire utilisé était courant avec, ici et là, quelques mots plus rares : *surrogate, huskily* etc. À cet égard, la traduction de *Registrar* a été neutralisée tant que les candidats restaient dans les limites du raisonnable.

Au niveau grammatical, certains noms et adjectifs composés exigeaient une étude syntaxique précise, par exemple : *his Martian-invader face, olive-green uniform, long-faced, high-shouldered man* etc.

La plus grande difficulté consistait à comprendre la situation de départ et les présupposés qui en découlaient : Dixon n'est pas le Professeur Welch. Enfin, certains passages au sens clair demandaient un important travail de reformulation en français. Cela semble avoir été la partie la plus difficile pour de nombreux candidats. On peut en effet avoir compris un texte

Données chiffrées 1992-2003 pour le concours externe — Traduction

	1992	1993	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003
nombre d'inscrits	715	1067	1372	1572	1725	2498	1994	1318	1452	1136	1188
nombre de présents	579	864	969	1189	1168	1523	1196	795	938	781	845
copies blanches		1	0	11	1	3	8	7	6	42	4
moyenne	9,17	9,07	9,05	8,8	9,02	8,33	8,07	8,54	8,16	7,86	8,93
note mini		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
note maxi		19	19	19,5	19	19	19	19,5	19	17	19
notes éliminatoires	97	179	156	260	236	345	333	201	264	87	191

et en faire une très mauvaise version. Le calque systématique est rarement efficace.

On peut noter cette année encore que de nombreux candidats sont parvenus à proposer une traduction précise du texte dans un style élégant. À ceux-là, le jury n'a pas hésité à mettre d'excellentes notes.

3.2 — Allemand

Il s'agissait cette année d'un texte littéraire, un extrait d'un roman de la littérature de l'ex-République Démocratique d'Allemagne, qui demandait une bonne connaissance de la grammaire allemande de base. Les traductions étaient en général complètes, avec des omissions de mots difficiles ou de certains passages. Cependant, certaines traductions sont restées inachevées. En ce qui concerne les bonnes copies, la traduction était cohérente, respectant le temps et le contexte historique. À ce propos, on a pu remarquer une différence entre les copies quant à la connaissance du système socialiste en RDA. Nous avons déploré l'absence de traduction brillante. Les mauvaises copies se caractérisent par la méconnaissance des temps en allemand. Les traductions, bien que complètes, comportent trop d'erreurs et sont souvent approximatives.

3.3 — Espagnol

Le texte retenu cette année était un article de Maurici Pla, tiré de la revue en ligne Design Meeting Point Magazine intitulé *Un modelo inexistente*. Bien qu'ayant pour sujet l'histoire de la construction des bibliothèques, la langue employée ne fait pas appel à un vocabulaire spécialisé. Il ne présentait pas de difficultés majeures de compréhension pour des candidats de niveau baccalauréat munis d'un dictionnaire. Comme dans la plupart des textes, un certain nombre d'expressions ou de tournures ne pouvaient être traduites littéralement. Le candidat devait donc trouver un équilibre entre une traduction qui ne pouvait pas être trop littérale au risque de devenir indigeste, voire incompréhensible, et un rendu infidèle et trop éloigné du texte original.

Le résultat a été très inégal. Si un certain nombre de candidats se sont tirés très honorablement de cette épreuve, d'autres copies montraient soit une compréhension insuffisante de

la langue, soit une incapacité à traduire le texte dans un français correct, multipliant faux sens, néologismes, approximations et contresens. Une trop grande liberté prise avec l'original a également pénalisé certains candidats pourtant dotés d'un potentiel certain. Ce sont donc l'aptitude à rendre compte de la tonalité du texte et les capacités de rédaction en français qui ont contribué à départager les candidats.

3.4 — Italien

Umberto Galimberti, universitaire et journaliste, est bien connu du public italien, en particulier des lecteurs du journal *la Repubblica*, dans lequel il a signé de nombreux articles. Il a fait paraître naguère, dans le supplément dominical du quotidien économique *Il sole-24 ore*, une série d'articles destinés à orienter vers la réflexion philosophique un public dont les compétences et les préoccupations ne sont pas, *a priori*, celles de spécialistes en la matière. La réunion de ces articles en un recueil alphabétique a donné naissance à un volume, publié sous le titre : *Idee, il catalogo è questo*. Dans l'un d'entre eux, il s'intéresse au livre : la réflexion naît d'une déambulation dans l'une de ces très grandes librairies qui se multiplient dans les métropoles modernes, et où la consommation culturelle pose le problème de la relation entre l'homme et le livre.

Il apparaît qu'un certain nombre de candidats ont éprouvé de sérieuses difficultés face au texte qui était extrait de cet article. Certains candidats, dont la connaissance de la langue italienne était largement inférieure au niveau requis pour une telle épreuve, ne sont pas parvenus à en saisir assez vite les enjeux et les contenus, et ont remis des copies inachevées ou lacunaires ; d'autres ne maîtrisaient pas assez les français pour fournir une traduction acceptable. D'un côté, bon nombre de copies ont péché lourdement par ignorance du vocabulaire courant (*girare, la scelta, ubriacare, ribadire, la metropolitana, lo straccione, fare una comparsa, le mura spesse, appunto, rischiarata, pregiudizio* – un faux-ami ! – *scorrere*), des constructions grammaticales (*che ci veste più dei vestiti, si son letti troppi libri, quanta poca aria girava*) ou des tournures idiomatiques (*che ci sta di fronte, in questo soppesare, laddove sono le vie stesse a farsi...*), une ignorance qui s'est manifestée dans certains cas par des confusions étonnantes : *allargare* et *allagare, tocco* et *trucco, salotto* et

saluto qui donnent lieu à des non-sens. De l'autre, se sont multipliés les solécismes, fautes de grammaire, et en particulier de conjugaison (*il se replit, il s'atrophie* (sic), *il se dissous*), les barbarismes (*le soupèsement, le sous-pesage* (sic) *dés-animé, le démasquage, la démasquation, insidieuses*, etc.) et les orthographes fantaisistes (*vertue, transparance, consistance, incidieuses, raci, un leurt, les paroies, l'oeuil*) qui ont fortement pesé sur les notes.

Il s'est heureusement trouvé des traducteurs assez avertis pour surmonter sans effort les obstacles de cet ordre et affronter, souvent avec succès, les difficultés que posaient certains termes et expressions plus recherchés (*girovagare, offrir un'esca, guardinghe, un'aria stantia, un rispetto mal riposto*) et le style très personnel de l'auteur. Même bien compris, certains passages n'étaient pas, en effet, des plus aisés à rendre (*dar tono, dar un tocco in più, piccola denuncia di noi, il tono forte dell'enunciazione*, etc.) et le jury a tenu compte de ces difficultés particulières en accordant des bonifications aux copies qui dénotaient, de la part de leur auteur, un effort de réflexion et de recherche.

3.5 — Latin

Depuis l'an dernier, les versions proposées aux candidats sont choisies sans souci d'un lien avec le thème du livre ou des bibliothèques antiques, qui finissait par limiter artificiellement le nombre des textes possibles. Celui de cette année, un extrait du *De beata vita* de Saint-Augustin, était d'une difficulté moyenne quant à la langue, mais son caractère rhétorique marqué, avec des périodes assez longues et des images très concrètes illustrant un propos de philosophie morale, semble avoir décontenancé nombre de candidats. Alors que le nombre de ceux-ci a légèrement diminué, de 109 à 90, les notes inférieures à 6 ont augmenté, de 24 à 32, sanctionnant des copies que l'accumulation des contresens et des absurdités rendait proprement inintelligibles. À l'inverse, un groupe de très bons candidats a su prendre la mesure du texte et en donner une version exacte, parfois élégante et vigoureuse. Ils sont même proportionnellement plus nombreux que l'an dernier à avoir eu plus de 14 : 18 sur 109 en 2002, 17 sur 90 en 2003.

Cela reflète à coup sûr de très grandes inégalités quant au niveau de latin de candidats issus pour la plupart des formations en lettres et sciences humaines des universités, mais aussi

une maîtrise souvent très insuffisante de la langue française et particulièrement de la syntaxe.

3.6 — Grec

Le texte proposé cette année en version grecque était un extrait de la *République des Lacédémoniens* de Xénophon. 17 candidats ont composé. Parmi eux, trois n'ont pas traduit la fin du texte, omettant dans leur traduction entre un quart et un tiers de la version, ce qui est considérable. Un quatrième a proposé une lecture incompréhensible de ces lignes, et de quelques autres auparavant, ce qui est encore plus regrettable, car, dans ce cas, le risque de non-sens est grand. Il convient donc que les candidats gèrent mieux le temps dont ils disposent.

Il faut aussi rappeler que l'exercice de version grecque n'est pas un jeu de rébus. La traduction proposée, fût-elle fautive, doit toujours pouvoir se justifier logiquement. En ce cas, et si le sens général du texte ne souffre pas trop de cette erreur, le jury pourra se montrer indulgent. Cela est arrivé cette année à propos de l'interprétation du rôle de « l'irène » à Sparte. En revanche, quand ni le bon sens ni la grammaire ne viennent étayer une traduction, parfois proche du charabia, celle-ci ne peut qu'être condamnée.

De fait, dans l'ensemble, on note un défaut général d'analyse. Même les meilleures copies comptaient nombre de contresens que plus de rigueur et d'attention aux détails du texte auraient permis d'éviter.

En effet, ces derniers proposaient de nombreuses reprises de termes, d'expressions et de raisonnements. En les croisant, un sens clair se dégageait. Le meilleur conseil que l'on puisse donner aux candidats est de s'appuyer sur une lecture d'ensemble du texte pour résoudre les difficultés de détail, le mouvement général permettant souvent d'éclairer tel ou tel passage jugé obscur. De même, il convient de toujours traduire les mots et expressions qui reviennent dans le texte de la même manière, de façon à manifester son unité. Mais cela suppose évidemment une analyse morphologique et syntaxique adéquate. À titre d'exemple, on notera les erreurs sur la déclinaison du mot *aidôs*, ou les confusions entre *deîn* et *deîsthai*, ou entre *dokeîn* et *didonai*. Ou encore les fautes de temps : quand le français permet, dans la traduction, de conserver le temps utilisé en grec, il convient de s'y tenir. Plus de précision est donc souhaitable à l'avenir.

3.7 — Russe

Les candidats ont composé sur un texte d'Ivan Bounine (*Le livre*, 20 août 1924). Ce texte paraissait intéressant en raison des divers registres de langue utilisés par l'auteur et du travail de mise en forme auquel il devait se prêter, lors de l'épreuve de traduction. L'extrait comportait une trame rédigée avec des mots très usuels, du vocabulaire concret se rapportant à la nature, et aussi des mots abstraits, des comparaisons, des noms propres faisant référence à des personnages de la littérature russe ou européenne, quelques mots et expressions livresques. Or, les copies de la plupart des candidats se sont révélées bien en deçà des attentes des correcteurs : sur les six copies corrigées, cinq

ont déployé une méconnaissance manifeste de la langue russe. Les contresens y sont légion, les constructions n'ont pas été saisies, de nombreux passages ont tout bonnement été omis par la traduction. De plus, ce qui est non moins affligeant, deux copies au moins révélèrent une connaissance insuffisante du français (les fautes d'orthographe et les impropriétés y abondaient). Seule une copie – excellente – tranchait sur le lot par une connaissance approfondie du russe et une traduction nuancée. Ces quelques considérations devraient servir à rappeler aux candidats qu'une bonne traduction ne s'improvise pas, même si l'usage du dictionnaire est autorisé, mais qu'elle est le fruit d'un travail approfondi sur la langue et la culture d'un pays, voire de deux pays en y incluant la France.

Concours externe résultats de la traduction

Nombre d'inscrits	1188
Nombre de présents	845
Nombre de copies blanches	4
Moyenne	8,93
Note mini	0
Note maxi	19
Nombre de notes éliminatoires	191
Anglais	
nombre d'inscrits	737
nombre de présents	516
nombre de copies blanches	1
moyenne	9,27
note mini	0
note maxi	19
nombre de notes éliminatoires	103
Allemand	
nombre d'inscrits	102
nombre de présents	72
nombre de copies blanches	2
moyenne	8,73
note mini	0,5
note maxi	17
nombre de notes éliminatoires	20
Espagnol	
nombre d'inscrits	146
nombre de présents	102
nombre de copies blanches	0
moyenne	8,78
note mini	1
note maxi	18
nombre de notes éliminatoires	22

Italien	
nombre d'inscrits	61
nombre de présents	41
nombre de copies blanches	0
moyenne	7,74
note mini	0,5
note maxi	17
nombre de notes éliminatoires	14
Russe	
nombre d'inscrits	8
nombre de présents	6
nombre de copies blanches	0
moyenne	7,41
note mini	5
note maxi	18,5
nombre de notes éliminatoires	0
Latin	
nombre d'inscrits	114
nombre de présents	90
nombre de copies blanches	0
moyenne	8,01
note mini	1
note maxi	19
nombre de notes éliminatoires	30
Grec	
nombre d'inscrits	20
nombre de présents	18
nombre de copies blanches	1
moyenne	8,5
note mini	1
note maxi	16
nombre de notes éliminatoires	2

3 — Épreuves orales d'admission

Lors de la réunion d'admissibilité, le seuil d'admissibilité a été fixé à 53/100 pour le concours externe et à 48/100 pour le concours interne. 165 candidats externes et 42 candidats internes ont été retenus pour les épreuves orales. Par arrêté du 15 mai 2003, il y avait 36 postes offerts au concours externe et 16 offerts au concours interne.

1 — Conversation avec le jury

Chaque candidat se voit remettre un texte dont la longueur n'excède pas une page et qui peut se réduire à une douzaine de lignes. L'indication de l'auteur, de l'origine du texte, de sa date – si elle est mentionnée – n'est pas à négliger. Mais si toutes ces données sont peu ou pas connues du candidat, il ne faut surtout pas les inventer car la compréhension et la signification du texte ne dépendent pas impérativement d'elles. Le temps de préparation est d'une demi-heure ; celui de la présentation du commentaire devant le jury est de dix minutes.

Cette durée doit permettre d'exprimer l'essentiel et d'organiser un exposé structuré à partir du texte proposé. Il est certain que ces textes sont très divers et qu'ils ne présentent ni les mêmes difficultés, ni le même intérêt. Les jurys en tiennent compte et apprécient la présentation qui en est faite. Un exposé clair, rigoureux, détaché de la lecture des notes, illustré d'exemples révélateurs d'une bonne culture générale, et empreint de conviction est toujours bien noté. Il n'en est pas de même des commentaires qui durent moins de cinq minutes ou se contentent de paraphraser ou résumer le texte. Là encore, le manque d'entraînement se fait cruellement sentir ainsi que la mauvaise utilisation du temps de préparation qui rend impossible la rédaction de bout en bout du commentaire et oblige à se contenter d'un plan bien structuré, démonstratif, avec un soin particulier pour l'entrée en matière et la conclusion.

À la fin de l'exposé, les questions du jury portent en général sur des points particuliers du texte, dans un souci d'éclaircissement, d'appro-

fondissement ou de correction. L'entretien s'évade ensuite du texte et porte sur d'autres sujets. Il est fréquent d'interroger les candidats sur leur cursus universitaire, sur leur expérience professionnelle, s'ils en ont une, sur les stages qu'ils ont accomplis en relation avec le concours qu'ils présentent, sur leur motivation et sur leurs projets d'avenir. La présence, dans chaque commission d'oral, de conservateurs et d'universitaires permet d'équilibrer la mesure des savoirs et celle des qualités professionnelles que l'on pressent de la part des candidats promis – pour ceux qui seront admis – à devenir des collègues à la fin de leur formation.

Les meilleurs candidats ont su comprendre le texte, l'analyser et présenter un exposé organisé en insistant sur ce qu'ils considéraient comme essentiel ou important dans son contenu. Lors de l'entretien, les diverses commissions d'oral ont apprécié de rencontrer des personnes cultivées et impliquées dans leur projet professionnel. À l'inverse, elles ont, dans leur ensemble, déploré les lacunes de candidats qui ont oublié l'histoire, la géographie, la littérature et l'art, ou qui ne connaissent pas la ville et la région où ils vivent, étudient ou exercent une profession. Dans ce cas, l'entretien peut devenir périlleux pour les candidats puisque toute question du jury posée en guise de rattrapage risque de rester sans réponse faute de connaissances ou de curiosité suffisante vis-à-vis des événements du monde extérieur et de la vie quotidienne.

Cette conversation impose de la part des candidats non seulement un maniement correct de la langue française mais aussi des réponses construites et argumentées qui donnent lieu à un véritable entretien et non à une série de questions formulées par des membres du jury à la recherche d'un dialogue difficile ou sans consistance.

L'épreuve de conversation, qu'il s'agisse de la présentation d'un texte ou de l'entretien avec le jury, impose une préparation minutieuse de la part des candidats qui auraient tort de s'en remettre à leurs capacités d'improvisation au moment de l'épreuve. Elle impose aussi une lecture assidue des journaux les mieux informés ainsi qu'un esprit critique en éveil.

Données chiffrées 1992-2003 — Épreuve de conversation avec le jury

Concours interne

	1992	1993	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003
nombre d'inscrits	37	30	17	18	20	27	6	26	26	35	42
nombre de présents	37	30	17	18	19	26	6	26	24	35	38
moyenne	10,68	10,46	7,94	9,28	9,05	10,58	9,66	10,84	9,18	10,2	10,45
note mini	2	4	3	6	3	6	0	3	4	4	4
note maxi	17	16	15	15	14	18	14	16	14	18	18

Concours externe

	1992	1993	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003
nombre d'inscrits	159	207	208	113	111	121	85	131	134	148	165
nombre de présents	159	203	203	109	106	111	81	123	129	142	158
moyenne	10,34	9,72	8,71	9,26	9,91	10,57	11,49	10,34	9,35	10,13	9,84
note mini	2	2	2	3	1	4	6	0	3	4	1
note maxi	17	17	18	18	17	18	18	18	16	16,5	17

Données chiffrées 1992-2003 — Épreuve de langue

Concours interne

	1992	1993	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003
nombre d'inscrits	37	30	17	18	20	27	26	26	26	35	42
nombre de présents	37	30	17	18	19	26	6	26	24	35	38
moyenne	10,88	12,26	11,59	11,39	10	12,77	10,16	12,23	11,93	11,27	12,38
note mini	–	5	5	3	3	3	6	7	3	5	6
note maxi	–	20	17	17	18	19	18	17	19	19	19

Concours externe

	1992	1993	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003
nombre d'inscrits	78	207	208	113	111	121	85	131	134	148	165
nombre de présents	78	203	203	109	106	111	81	123	129	142	158
moyenne	12,08	11,33	11,02	11,43	10,86	12,16	10,55	10,68	11,05	10,26	10,12
note mini	–	1	1	5	3	3	1	3	2	2	2
note maxi	–	20	20	20	20	19	18	19,5	19	20	19

2 — Langue

L'utilisation d'un dictionnaire unilingue est autorisée pendant la préparation, tant à l'externe qu'à l'interne.

Le jury attend du candidat externe qu'il fournisse, en guise d'introduction, une présentation du document, un résumé ainsi qu'un commentaire de celui-ci et éventuellement, une réaction personnelle. L'épreuve se déroule dans la langue choisie.

Le jury attend du candidat interne une traduction précise du passage délimité dans le document, une présentation en français de celui-ci et une conversation, également en français, qui partira du texte, mais qui pourra aborder d'autres sujets.

2.1 — Anglais

Les textes proposés aux candidats externes avaient, pour la plupart, un contenu culturel permettant de nourrir un échange avec le jury. Il convient de rappeler que la présentation d'un texte ne peut en aucun cas se limiter à un bref résumé de quelques minutes. Présenter un texte nécessite certes d'en faire un résumé rapide, mais surtout d'en faire ressortir les lignes de force, les problèmes qu'il pose – ou ne pose pas – et d'élaborer une problématique dépassant, de fait, le simple commentaire non distancié. Comme dans toutes les épreuves orales, il est nécessaire de construire sa présentation en ménageant des transitions et en ouvrant une discussion avec le jury. Il n'incombe pas au jury de faire parler les candidats contre leur gré. Si les examinateurs n'hésitent pas à poser des questions aux candidats, il ne leur appartient pas de « mener l'oral ». Quand ils sont amenés à le faire, ils en tiennent compte au moment de l'appréciation de la prestation du candidat. On ne saurait trop encourager les candidats à s'entraîner à parler anglais en continu pendant leur préparation au concours. Prendre le risque de le refaire pour la première fois depuis des années le jour du concours est extrêmement dangereux : les automatismes ne sont plus en place et les mots manquent.

Certains candidats, comme pour l'écrit, ont admirablement présenté et commenté les textes avant d'engager un dialogue fructueux avec le jury.

Il faut rappeler que, si l'épreuve du concours interne est en français, le candidat doit cependant prouver ses connaissances en langue étrangère, et ce en effectuant une traduction correcte, et en rendant compte de façon organisée, si possible, du texte qui lui est proposé. Le texte tiré au sort peut tomber sur n'importe quel sujet, plus ou moins récent.

Les meilleures prestations des candidats de cette année ont commencé par une présentation donnant les orientations générales du texte et, éventuellement, le plan de ce que le candidat voulait présenter.

La traduction ne doit pas obligatoirement être littérale, mais elle doit rendre compte de tout. Les omissions, comme pour la version écrite, sont toujours sévèrement sanctionnées. Le candidat doit être attentif, comme à l'écrit, aux temps et aux modes.

Il doit se dire que si le jury demande une précision sur une traduction, il s'agit le plus souvent d'une traduction qui n'a pas été entendue – certains candidats ont tendance à prendre un ton un peu trop confidentiel – mais il peut aussi s'agir d'une tentative du jury pour remettre le candidat sur la bonne voie. Attention bien sûr aux faux amis fréquents. On aura du mal à pardonner à un(e) candidat(e) de se tromper sur la traduction de *library* ou de *librarian* ; on trouvera surprenant qu'il (elle) ne sache pas qu'un utilisateur de bibliothèque sera généralement décrit par *a patron*.

Il va sans dire que les textes ont des sujets très variés et qu'il est important d'en faire un commentaire, qu'il faut le situer, si c'est possible, et en dire les qualités et les faiblesses. Il ne s'agit pas de faire une conversation de salon ponctuée de digressions sur sa vie personnelle, surtout si les expériences mentionnées par le candidat n'ont qu'un rapport très lointain avec le sujet du texte.

Et surtout le candidat doit se rappeler que c'est au jury de l'évaluer. Il est maladroit de commencer par « je suis totalement débordé(e), je n'ai rien compris au texte, mais je... » ou pire « je suis bilingue, mais je n'ai rien compris au texte ! ». Le jury peut comprendre le stress du candidat, mais on s'attend à ce que le candidat tente de tirer le maximum du texte qui lui a été fourni, même si ce texte « ne plaît pas » au candidat. C'est souvent lorsque l'on n'apprécie pas un texte que l'on peut en avoir une vision critique, et en tirer le maximum. Le candidat qui abandonne sans essayer se condamne lui-même.

2.2 — *Allemand*

19 candidats externes ont concouru. Les notes attribuées vont de 7 à 16/20. Les documents proposés par le jury étaient des articles récents issus de la presse de langue allemande et portant sur des sujets d'actualité dans des domaines variés (société, politique, culture...). Sont évalués tant l'aptitude du candidat à comprendre le texte et à en restituer la problématique que son niveau d'expression en allemand. Les candidats du concours 2003 ont généralement bien compris les textes, mais ont parfois eu quelque difficulté à trouver un équilibre, dans leur exposé, entre le résumé et le commentaire. Un résumé trop long tourne facilement à la paraphrase et laisse peu de place au commentaire. Un résumé trop court risque de négliger certains aspects essentiels du texte. En outre, le passage du résumé au commentaire, au cours de l'exposé des candidats, n'était pas toujours clairement perceptible pour le jury.

Les textes proposés au concours interne étaient de même nature que ceux du concours externe, mais l'épreuve est fort différente puisqu'elle se déroule en français. Les connaissances linguistiques des candidats sont donc évaluées à travers la traduction qu'ils doivent faire d'une partie du texte et leur aptitude à comprendre le document. Le jury attend, en outre, des candidats un exposé clair et construit qui restitue l'essentiel du texte et en dégage l'intérêt.

2.3 — *Espagnol*

Les textes proposés, tant à l'interne qu'à l'externe, sont pour l'essentiel des textes tirés de la presse espagnole ou latino-américaine, mais aussi des documents de nature diverse trouvés par exemple sur internet. Les sujets peuvent être très variés (culture, science, société), les sujets trop pointus ou utilisant un langage spécialisé sont évités.

Les critères d'appréciation sont la compréhension du texte, la construction du commentai-

re ou du résumé, la clarté, la maîtrise de la langue (y compris à l'oral pour l'externe), l'aisance, l'aptitude à situer le contexte et la culture générale telle qu'elle peut apparaître à travers le commentaire du texte et au cours de l'entretien.

Dans l'ensemble, la compréhension des textes n'a pas présenté de difficultés majeures, de même, à l'interne, les traductions étaient d'un niveau correct. La maîtrise de la langue, l'aisance et la culture générale ont permis à certains candidats, souvent plus mûrs et expérimentés, d'assurer des prestations d'excellente qualité.

2.4 — *Italien*

Il s'agit, pour les deux concours, de commenter un texte, généralement un article de presse, portant sur un sujet d'intérêt général. Le niveau de langue est un élément déterminant de l'épreuve, cela en particulier pour le concours externe, et une bonne lecture, une traduction fidèle constituent un élément important de la notation pour les deux concours ; il doit être clair pour les candidats que l'on ne peut parvenir à un bon résultat qu'en préparant systématiquement cette épreuve au cours de l'année de préparation. Dans le rapport 2002, le jury avait précisé qu'il attendait une analyse du texte. Or, les candidat(e)s considèrent encore qu'il suffit de résumer l'article puis de le paraphraser en donnant un avis. Aucun des commentaires proposés ne parlait d'une vision critique du texte, celle que l'on doit attendre de tout lecteur averti qui ne prend pas pour « bons » tout texte, tout argument, dès lors qu'ils sont imprimés. Il faut mettre en évidence les enjeux du texte, ses sous-entendus, sa stratégie, sa force et ses faiblesses. On attend une telle démarche pour un texte littéraire ou un essai critique, a fortiori pour un article de presse. Faute d'une telle approche, on s'en tient à la causerie ou à la paraphrase, ce qui ne nous paraît pas admissible pour de futurs conservateurs.

Résultats des épreuves de langue

	concours externe	concours interne
Nombre d'admissibles	165	42
Nombre de présents	158	38
Moyenne	10,12	12,38
Note mini	2	6
Note maxi	19	19
Anglais		
nombre d'inscrits	36	31
nombre de présents	35	31
moyenne	9,8	12,21
note mini	3	6
note maxi	18	19
Allemand		
nombre d'inscrits	19	2
nombre de présents	19	2
Moyenne	11,67	15
note mini	7	15
note maxi	16	15
Espagnol		
nombre d'inscrits	14	3
nombre de présents	14	3
moyenne	12,21	12,33
note mini	6	7
Note maxi	19	18
Italien		
nombre d'inscrits	6	2
nombre de présents	5	2
moyenne	9,9	12,5
note mini	6	12
note maxi	17	13

3 — Résumé et commentaire d'un texte administratif (concours externe)

Comme les années précédentes, une majorité de candidats a choisi cette épreuve par défaut. Les résultats ont été très décevants, car peu nombreux étaient ceux qui avaient pris la peine de préparer l'épreuve. Les candidats peuvent se diviser en trois groupes : ceux qui ne possèdent pratiquement aucune connaissance des institutions et du fonctionnement de l'administration, ceux qui possèdent des connaissances insuffisantes, et ceux qui sont capables de commenter le texte et de répondre correctement

aux questions. Les deux premiers groupes sont anormalement nombreux. Le jury ne demandait pas aux candidats d'être des spécialistes du droit public, mais de comprendre un texte à caractère administratif, et de posséder quelques notions élémentaires. On constate qu'un quart des candidats n'atteint pas le niveau de l'instruction civique. Nous avons été amenés à attribuer une dizaine de notes très basses, malheureusement pleinement justifiées.

Parmi les textes choisis, une bonne proportion se rapportait, comme on pouvait s'y attendre, à l'Éducation nationale, à la culture, aux universités. Quelle ne fut pas notre surprise de voir certains candidats ignorer tout ou à peu près du

fonctionnement de l'Université, alors même que la plupart d'entre eux en sont fraîchement issus.

Le bilan nous est apparu inquiétant : que les connaissances soient pour le moins mal assurées n'est pas en soi dramatique, car la scolarité à l'Enssib saura y remédier. En revanche, la mauvaise appréciation qu'ont beaucoup de candidats de leurs compétences jointe à une sous-estimation des difficultés de l'épreuve démontre une certaine légèreté.

Plusieurs prestations se sont révélées honorables certes, mais nous n'avons pas rencontré de candidats véritablement brillants. Sans doute les juristes sont-ils désormais peu nombreux dans les bibliothèques. Il faut insister sur la nécessité de préparer cette épreuve par la lecture attentive de quelques manuels élémentaires, ou même par la consultation des sites Web institutionnels.

4 — Résumé et commentaire d'un texte à caractère scientifique (concours externe)

L'épreuve consiste à résumer un texte de vulgarisation scientifique de quelques pages puis à en extraire les idées principales pour apporter un commentaire personnel avant de conclure et de permettre aux examinateurs de poser des questions. La durée de préparation est de 30 minutes et la durée de l'épreuve de 20 minutes environ (la moitié en résumé et commentaire, l'autre moitié en questions des examinateurs).

— Niveau de culture scientifique

La plupart des textes proposés aux candidats lors de la session 2003 étaient des textes extraits de périodiques de vulgarisation scientifique (*La Recherche, Pour la science...*) ou même des textes extraits des pages scientifiques de grands quotidiens nationaux (*Le Monde...*). Il est donc bien clair que l'on ne demande pas aux candidats d'être des spécialistes du sujet qui leur échoit. Le jury cherche surtout à tester leur niveau de culture scientifique : après des interrogations de base sur les notions les plus fondamentales auxquelles le texte fait référence, les examinateurs peuvent être conduits à poser des questions de plus en plus spécialisées et ils trouvent tout à fait normal que les connaissances scientifiques du candidat soient limitées. Ils

déplorent cependant que, dans près de la moitié des cas, le niveau de culture scientifique donné par l'enseignement secondaire ne soit pas atteint.

Ainsi des notions comme celle d'« ADN » ou d'« ARN » n'ont pu être définies, par tel ou tel candidat, même à un niveau élémentaire. Tel autre n'a jamais entendu parler des lois de Mendel, un troisième ne connaît pas le nom de Pavlov ni celui de Lyssenko. Dans le domaine de la physique, certains ont eu du mal à dire ce qu'est un micromètre, un nanomètre ou un mégajoule ; la courbure de l'espace-temps dans lequel nous vivons est parfois ignorée tout comme l'existence des trous noirs ; l'ozone est pour d'autres un gaz tellement mystérieux qu'il devient très rare. La paléontologie n'est pas mieux lotie, et situer les époques approximatives auxquelles vivaient nos ancêtres australopitèques, homo erectus, homo habilis, Neandertal ou Cro-Magnon, semble inaccessible à certains. En mathématiques, tel candidat ne sait pas ce qu'est la base d'un système de numération, même quand on lui demande quel système il utilise pour compter les heures, les minutes et les secondes ou bien quand on lui fait traduire en français hexagonal (à cet égard détestable) les nombres octante ou nonante. Les sciences humaines réservent aussi quelques surprises et il nous a semblé étrange qu'un candidat à l'Enssib ignore les révoltes des canuts de Lyon.

L'actualité scientifique est aussi un domaine vers lequel le jury se tourne volontiers lorsque le texte à commenter n'a pas permis de sonder la profondeur des connaissances scientifiques du candidat. On peut donc regretter que certains fassent une impasse totale et presque systématique sur ce type d'actualité et ignorent notre « ancêtre » Toumaï ou le nom d'Yves Coppens.

Plus grave et plus fréquent le cas des candidats qui amènent les examinateurs à leur poser des questions dont ils ne maîtrisent pas les réponses. Les thématiques de l'effet de serre, des OGM ou du clonage humain ou animal, auxquelles la majorité des candidats déclarent s'intéresser, en constituent un parfait exemple. Ceux qui s'avèrent incapables de définir avec pertinence ces centres d'intérêt qu'ils viennent de nous signaler, sont fort nombreux. Quant aux grandes conférences internationales sur l'avenir de la planète (Kyoto, Rio, Johannesburg), plusieurs candidats ignorent leur nom et leur contenu.

— *Comportement des candidats face à l'épreuve*

Malgré la bienveillance dont font preuve les examinateurs à leur égard, trop de candidats laissent le stress les envahir et perdent complètement leurs moyens. La passivité et l'extrême timidité qui en résultent sont à l'origine de nombreuses prestations trop médiocres. Il est indispensable de vaincre ce genre de réaction bien compréhensible, par un travail de gestion du stress.

Certains candidats, au contraire, prennent l'épreuve à bras le corps et parviennent à surmonter l'obstacle en mobilisant activement un minimum de connaissances de base. Ils laissent ainsi une impression positive aux examinateurs, en dépit de lacunes importantes.

Point trop n'en faut cependant et nous voudrions décrire ici les principaux défauts de comportement que nous avons pu observer. De la part de certains candidats actifs et volontaires, il s'agit de leur volonté d'entraîner le jury vers un domaine qu'ils affectionnent comme la philosophie ou la psychologie, même si cela n'a que peu de rapport avec le sujet du texte à commenter. Les candidats timides ont le défaut de se dévaloriser d'emblée en se déclarant non scientifiques. Nombre d'entre eux commencent par nous dire qu'ils ne sont pas spécialistes de climatologie ou d'océanographie : à vrai dire le jury s'en doutait et, mis à part un ou deux domaines de prédilection, le jury n'est pas plus spécialiste qu'eux. Beaucoup demandent, après

le résumé commentaire, « ai-je bien compris le texte ? Ne me suis-je pas trompé ? », ou bien nous disent qu'ils ont trouvé le texte trop difficile, alors qu'il ne l'était pas particulièrement. Trop de candidats ne sont pas assez précis, bafouillent et font des confusions déplorables entre diverses notions scientifiques. Enfin, certains commettent des erreurs stratégiques, par exemple en déclarant qu'ils n'ont pas les bases scientifiques, mais que c'est la troisième fois qu'ils passent le concours. Le jury attend des candidats qu'ils se montrent actifs et volontaires dans leur comportement, nets et précis (mais pas trop bavards) dans leurs réponses : ils doivent donner aux examinateurs l'envie de devenir leurs futurs collègues.

En conclusion, il nous semble indispensable de rappeler que l'épreuve orale de commentaire scientifique se prépare. Tout d'abord, en ce qui concerne le contenu, les notions de base du savoir scientifique doivent être révisées (biologie, géologie, paléontologie, physique, mathématiques...). Le minimum exigé pour cette épreuve est le niveau des connaissances délivrées lors de l'enseignement secondaire. Nous ne saurions trop recommander aux candidats de s'abonner ou de lire régulièrement pendant l'année de préparation une grande revue de vulgarisation scientifique et d'approfondir leurs connaissances lors de ces lectures. Enfin le comportement face à l'épreuve doit aussi être travaillé, comme nous l'avons signalé.

Données chiffrées 1992-2003 pour le concours externe

Commentaire administratif

	1992	1993	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003
nombre d'inscrits	55	79	86	56	40	42	35	40	40	34	49
nombre de présents	55	78	84	55	37	40	33	36	37	33	45
moyenne	9,77	11,45	10,81	11,01	10,86	12,57	10,59	11,56	10,39	8,86	8,2
note mini	—	5	3	6	6	7	1	5	2	5	2
note maxi	—	19	19	18	15	18	18	17,3	16	15,7	15

Commentaire scientifique

	1992	1993	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003
nombre d'inscrits	26	38	32	14	16	27	20	31	35	44	41
nombre de présents	26	37	31	14	14	23	20	29	35	41	40
moyenne	10,81	10,8	11,08	11,64	12,07	13,87	11,72	10,09	10,19	10,71	11,13
note mini	—	4	3	8	4	4	7	4	2	2	4
note maxi	—	17	18	16	19	19	16	19,5	19	19	18

4 — Tableaux statistiques

1 — Concours externe d'État

1.1 — Répartition par sexe

	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Hommes	337	28,37	48	29,09	12	33,33	5	71,43
Femmes	851	71,63	117	70,91	24	66,67	2	28,57
Total	1188		165		36		7	

**concours de conservateurs des bibliothèques – annales
session 2003**

1.2 — Répartition par date de naissance

	Année	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
Plus de 40 ans	1956	2	0	0	0
	1959	3	0	0	0
	1961	2	0	0	0
	1962	4	1	0	0
Sous-total		11 0,93 %	1 0,61 %	0	0
De 36 à 40 ans	1963	3	1	1	0
	1964	3	0	0	0
	1965	2	0	0	0
	1966	1	0	0	0
	1967	1	0	0	0
Sous-total		10 0,84 %	1 0,61 %	1 2,78 %	0
De 31 à 35 ans	1968	5	2	0	0
	1969	4	1	0	0
	1970	3	1	0	0
	1971	5	0	0	0
	1972	15	2	0	0
Sous-total		32 2,69 %	6 3,64 %	0	0
De 26 à 30 ans	1973	96	16	4	1
	1974	124	18	2	1
	1975	108	14	0	0
	1976	128	10	3	1
	1977	152	24	9	0
Sous-total		608 51,18 %	82 49,70 %	18 50,00 %	3 42,86 %
De 20 à 25 ans	1978	169	22	7	0
	1979	153	20	5	1
	1980	128	23	4	1
	1981	71	10	1	2
	1982	4	0	0	0
	1983	2	0	0	0
Sous-total		527 44,36 %	75 45,45 %	17 47,22 %	4 57,14 %
TOTAL		1188	165	36	7

1.3 — Répartition par diplôme et par spécialité

Code des diplômes

LA	Lettres, histoire de l'art, philosophie, théologie, musicologie, langues, etc.
SH	Histoire, géographie, psychologie, ethnologie, etc.
SJ	Droit, économie, gestion, sciences politiques, etc.
SN	Biologie, physiologie, sciences naturelles, géologie, etc.
ST	Mathématiques, physique, chimie, informatique, diplômes d'ingénieur, etc.
SI	Information, communication.

Le niveau du diplôme est indiqué par rapport au BAC. Ex. : BAC3 = licence ou équivalent.

Diplômes	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
Sans diplôme	3	0	0	0
Sous-total	3 0,25 %	0	0	0
BAC3 LA	186	10	1	0
BAC3 SH	133	7	1	2
BAC3 SI	7	1	0	0
BAC3 SJ	27	0	0	0
BAC3 SN	3	0	0	0
BAC3 ST	6	0	0	0
Sous-total	362 30,47 %	18 10,91 %	2 5,56 %	2 28,57 %
BAC4 LA	279	59	12	3
BAC4 SH	174	29	7	1
BAC4 SI	16	1	0	0
BAC4 SJ	89	11	4	0
BAC4 SN	4	1	0	0
BAC4 ST	3	0	0	0
Sous-total	565 47,56 %	101 61,21 %	23 63,89 %	4 57,14 %
BAC5 LA	91	15	4	0
BAC5 SH	61	14	3	0
BAC5 SI	15	2	0	0
BAC5 SJ	47	6	2	1
BAC5 SN	7	1	0	0
BAC5 ST	25	4	1	0
Sous-total	246 20,71 %	42 25,45 %	10 27,78 %	1 14,29 %

**concours de conservateurs des bibliothèques – annales
session 2003**

Diplômes	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
BAC6 LA	8	2	0	0
BAC6 SH	2	1	0	0
BAC6ST	2	1	1	0
Sous-total	12 1,01 %	4 2,42 %	1 2,78 %	0
TOTAL	1188	165	36	7

Spécialités	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
LA	564	47,59	86	52,12	17	47,22	3	42,86
SH	370	31,22	51	30,91	11	30,56	3	42,86
SI	38	3,21	4	2,42	0	0	0	0
SJ	163	13,76	17	10,30	6	16,67	1	14,29
SN	14	1,18	2	1,21	0	0	0	0
ST	36	3,04	5	3,03	2	5,56	0	0
TOTAL	1185		165		36		7	

1.4 — Répartition par département

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
ALSACE				
67 Bas-Rhin	22	3	0	0
68 Haut-Rhin	4	0	0	0
Sous-total	26 2,19 %	3 1,82 %	0	0
AQUITAINE				
24 Dordogne	1	0	0	0
33 Gironde	43	9	0	0
47 Lot-et-Garonne	2	1	0	0
64 Pyrénées-Atlantiques	2	0	0	0
Sous-total	48 4,04 %	10 6,06 %	0	0
AUVERGNE				
03 Allier	2	0	0	0
15 Cantal	2	0	0	0
63 Puy-de-Dôme	20	1	1	0
Sous-total	24 2,02 %	1 0,61 %	1 2,78 %	0
BASSE-NORMANDIE				
14 Calvados	18	1	1	0
50 Manche	7	3	1	0
61 Orne	1	0	0	0
Sous-total	26 2,19 %	4 2,42 %	2 5,56 %	0
BOURGOGNE				
21 Côte-d'Or	8	1	1	0
58 Nièvre	2	0	0	0
71 Saône-et-Loire	5	0	0	0
89 Yonne	2	0	0	0
Sous-total	17 1,43 %	1 0,61 %	1 2,78 %	0
BRETAGNE				
22 Côtes-d'Armor	13	3	0	0
29 Finistère	24	1	0	0
35 Ille-et-Vilaine	30	1	0	0
56 Morbihan	4	1	0	1
Sous-total	71 5,98 %	6 3,64 %	0	1 14,29 %

**concours de conservateurs des bibliothèques – annales
session 2003**

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
CENTRE				
18 Cher	4	1	0	0
28 Eure-et-Loir	6	0	0	0
37 Indre-et-Loire	7	1	0	0
41 Loir-et-Cher	2	0	0	0
45 Loiret	8	1	0	0
Sous-total	27 2,27 %	3 1,82 %	0	0
CHAMPAGNE				
08 Ardennes	1	0	0	0
10 Aube	10	0	0	0
51 Marne	18	0	0	0
52 Haute-Marne	1	0	0	0
Sous-total	30 2,53 %	0	0	0
CORSE				
20 Corse	1	0	0	0
Sous-total	1 0,08 %	0	0	0
FRANCHE-COMTE				
25 Doubs	11	2	1	0
39 Jura	1	0	0	0
90 Territoire-de-Belfort	3	0	0	0
Sous-total	15 1,26 %	2 1,21 %	1 2,78 %	0
HAUTE-NORMANDIE				
27 Eure	3	0	0	0
76 Seine-Maritime	19	2	0	0
Sous-total	22 1,85 %	2 1,21 %	0	0
ILE DE FRANCE				
75 Ville-de-Paris	194	38	13	1
77 Seine-et-Marne	12	1	0	0
78 Yvelines	28	6	0	0
91 Essonne	19	2	1	0
92 Hauts-de-Seine	46	9	1	2
93 Seine-Saint-Denis	28	1	0	0
94 Val-de-Marne	42	4	1	0
95 Val-d'Oise	13	1	0	0
Sous-total	382 32,15 %	62 37,58 %	16 44,44 %	3 42,86 %

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
LANGUEDOC-ROUSSILLON				
11 Aude	4	2	1	0
30 Gard	6	0	0	0
34 Hérault	20	1	0	0
66 Pyrénées-Orientales	4	1	0	0
Sous-total	34	4	1	0
	2,86 %	2,42 %	2,78 %	
LIMOUSIN				
19 Corrèze	1	0	0	0
87 Haute-Vienne	3	0	0	0
Sous-total	4	0	0	0
	0,34 %			
LORRAINE				
54 Meurthe-et-Moselle	17	1	0	0
55 Meuse	1	1	0	0
57 Moselle	15	3	0	0
88 Vosges	2	1	0	0
Sous-total	35	6	0	0
	2,95 %	3,64 %		
MIDI-PYRENEES				
12 Aveyron	1	0	0	0
31 Haute-Garonne	26	4	1	0
32 Gers	1	0	0	0
65 Hautes-Pyrénées	1	0	0	0
81 Tarn	1	0	0	0
82 Tarn-et-Garonne	1	0	0	0
Sous-total	31	4	1	0
	2,61 %	2,42 %	2,78 %	
NORD				
59 Nord	45	8	3	1
62 Pas-de-Calais	12	1	0	0
Sous-total	57	9	3	1
	4,80 %	4,45 %	8,33 %	14,29 %
PAYS DE LA LOIRE				
44 Loire-Atlantique	23	2	0	0
49 Maine-et-Loire	2	0	0	0
53 Mayenne	2	0	0	0
72 Sarthe	8	0	0	0
85 Vendée	4	0	0	0
Sous-total	39	2	0	0
	3,28 %	1,21 %		

**concours de conservateurs des bibliothèques – annales
session 2003**

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
PICARDIE				
02 Aisne	3	0	0	0
60 Oise	7	1	0	0
80 Somme	8	0	0	0
Sous-total	18	1	0	0
	1,52 %	0,61 %		
POITOU-CHARENTES				
16 Charente	1	0	0	0
17 Charente-Maritime	5	0	0	0
79 Deux-Sèvres	3	0	0	0
86 Vienne	10	0	0	0
Sous-total	19	0	0	0
	1,60 %			
PROVENCE-COTE D'AZUR				
04 Alpes-de-Haute-Provence	3	1	0	0
05 Hautes-Alpes	1	0	0	0
06 Alpes-Maritimes	11	0	0	0
13 Bouches-du-Rhône	48	9	1	0
83 Var	14	2	0	0
84 Vaucluse	4	0	0	0
Sous-total	81	12	1	0
	6,82 %	7,27 %	2,78 %	
RHONE-ALPES				
01 Ain	9	3	0	0
26 Drôme	3	2	0	0
38 Isère	32	6	1	0
42 Loire	12	1	0	1
69 Rhône	100	21	8	0
73 Savoie	8	0	0	0
Sous-total	164	33	9	1
	13,80 %	20,00 %	25,00 %	14,29 %
DOM-TOM				
97 Dom	16	0	0	0
98 Tom	1			
Sous-total	17	0	0	0
	1,43 %			
TOTAL	1188	165	36	7

**concours de conservateurs des bibliothèques – annales
session 2003**

1. 5 — Résultats des admissibles et des admis aux épreuves écrites

	Inscrits 1188	Admissibles 165	Admis 36	Liste C. 7
Composition				
Nombre de présents	807	165	36	7
Nombre de copies blanches	18	0	0	0
Moyenne	8,13	11,09	13,33	12,28
Note mini	1	7	7	11
Note maxi	18	18	18	15
Nombre de notes éliminatoires	100	0	0	0
Note de synthèse				
Nombre de présents	834	165	36	7
Nombre de copies blanches	27	0	0	0
Moyenne	8,15	11,41	12,65	11,35
Note mini	0,5	5	7	7,5
Note maxi	16	16	16	14
Nombre de notes éliminatoires	73	0	0	0
<i>Lettres & Arts</i>				
Nombre d'inscrits	478	71	16	2
Nombre de présents	344	71	16	2
Nombre de copies blanches	9	0	0	0
Moyenne	8,24	11,47	13,09	9,75
Note mini	1	7,5	10	7,5
Note maxi	16	16	16	12
Nombre de notes éliminatoires	28	0	0	0
<i>Sciences Humaines & Sociales</i>				
Nombre d'inscrits	459	70	15	2
Nombre de présents	335	70	15	2
Nombre de copies blanches	17	0	0	0
Moyenne	8,11	11,44	12,63	12,5
Note mini	0,5	5	7	11,5
Note maxi :	16	16	15,5	13,5
Nombre de notes éliminatoires	23	0	0	0
<i>Sciences Juridiques</i>				
Nombre d'inscrits	130	9	3	1
Nombre de présents	71	9	3	1
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	7,48	10,72	9,66	14
Note mini	2	7	7	14
Note maxi	14	14	12	14
Nombre de notes éliminatoires	16	0	0	0
<i>Sciences de la Nature & Vie</i>				
Nombre d'inscrits	72	6	1	1
Nombre de présents	50	6	1	1
Nombre de copies blanches	1	0	0	0
Moyenne	8,46	11,58	13	10,5
Note mini	5	10,5	13	10,5
Note maxi	13	13	13	10,5
Nombre de notes éliminatoires	0	0	0	0
<i>Sciences exactes & techniques</i>				
Nombre d'inscrits	49	9	1	1
Nombre de présents	34	9	1	1
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	8,64	11,22	14,5	10,5
Note mini	3,5	7,5	14,5	10,5
Note maxi	14,5	14,5	14,5	10,5
Nombre de notes éliminatoires	6	0	0	0

**concours de conservateurs des bibliothèques – annales
session 2003**

	Inscrits 1188	Admissibles 165	Admis 36	Liste C. 7
Traduction	1188	165	36	7
Nombre de présents	845	165	36	7
Nombre de copies blanches	4	0	0	0
Moyenne	8,93	13,48	14,38	13,03
Note mini	0	5	6,5	7,5
Note maxi	19	19	18,5	15,5
Nombre de notes éliminatoires	191	0	0	0
<i>Anglais</i>				
Nombre d'inscrits	737	96	18	5
Nombre de présents	516	96	18	5
Nombre de copies blanches	1	0	0	0
Moyenne	9,27	13,58	14,5	12,25
Note mini	0	5,5	9,5	7,5
Note maxi	19	19	18,5	15,5
Nombre de notes éliminatoires	103	0	0	0
<i>Allemand</i>				
Nombre d'inscrits	102	18	3	0
Nombre de présents	72	18	3	0
Nombre de copies blanches	2	0	0	0
Moyenne	8,73	13,47	12,33	0
Note mini	0,5	8	8	0
Note maxi	17	17	16,5	0
Nombre de notes éliminatoires	20	0	0	0
<i>Espagnol</i>				
Nombre d'inscrits	146	15	3	0
Nombre de présents	102	15	3	0
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	8,78	13,26	15	0
Note mini	1	5	11	0
Note maxi	18	18	17	0
Nombre de notes éliminatoires	22	0	0	0
<i>Italien</i>				
Nombre d'inscrits	61	8	3	0
Nombre de présents	41	8	3	0
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	7,74	14,25	15,66	0
Note mini	0,5	8,5	14	0
Note maxi	17	17	17	0
Nombre de notes éliminatoires	14	0	0	0
<i>Russe</i>				
Nombre d'inscrits	8	0	0	0
Nombre de présents	6	0	0	0
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	7,41	0	0	0
Note mini	5	0	0	0
Note maxi	18,5	0	0	0
Nombre de notes éliminatoires	0	0	0	0
<i>Latin</i>				
Nombre d'inscrits	114	24	8	1
Nombre de présents	90	24	8	1
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	8,01	12,93	14	15
Note mini	1	6	6,5	15
Note maxi	19	19	17	15
Nombre de notes éliminatoires	30	0	0	0
<i>Grec</i>				
Nombre d'inscrits	20	4	1	1
Nombre de présents	18	4	1	1
Nombre de copies blanches	1	0	0	0
Moyenne	8,5	13,75	16	15
Note mini	1	11,5	16	15
Note maxi	16	16	16	15
Nombre de notes éliminatoires	2	0	0	0

1. 6 — Résultats des admis aux épreuves orales

	Admissibles 165	Admis 36	Liste C. 7
Culture Générale			
Nombre de présents	158	36	7
Moyenne	9,84	14,26	12,5
Note mini	1	10	11
Note maxi	17	17	14
Langue/Commentaire			
Nombre de présents	158	36	7
Moyenne	10,12	11,94	13,21
Note mini	2	4	8
Note maxi	19	18	17
<i>Anglais</i>			
Nombre d'inscrits	36	8	1
Nombre de présents	35	8	1
Moyenne	9,8	10,87	17
Note mini	3	7	17
Note maxi	18	18	17
<i>Allemand</i>			
Nombre d'inscrits	19	6	2
Nombre de présents	19	6	2
Moyenne	11,67	11,5	12,62
Note mini	7	7	12,25
Note maxi	16	16	13
<i>Espagnol</i>			
Nombre d'inscrits	14	5	1
Nombre de présents	14	5	1
Moyenne	12,21	13	15
Note mini	6	9	15
Note maxi	19	18	15
<i>Italien</i>			
Nombre d'inscrits	6	1	0
Nombre de présents	5	1	0
Moyenne	9,9	17	0
Note mini	6	17	0
Note maxi	17	17	0
<i>Russe</i>			
Nombre d'inscrits	0	0	0
Nombre de présents	0	0	0
Moyenne	0	0	0
Note mini	0	0	0
Note maxi	0	0	0
<i>Commentaire Administratif</i>			
Nombre d'inscrits	49	11	1
Nombre de présents	45	11	1
Moyenne	8,2	11	8
Note mini	2	4	8
Note maxi	15	15	8
<i>Commentaire Scientifique</i>			
Nombre d'inscrits	41	5	2
Nombre de présents	40	5	2
Moyenne	11,13	14,2	13,62
Note mini	4	11	13
Note maxi	18	18	14,25

2 — Concours interne d'État

2.1 — Répartition par sexe

	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Hommes	50	30,49	13	30,95	6	37,5	1	33,33
Femmes	114	69,51	29	69,05	10	62,50	2	66,67
Total	164		42		16		3	

2.2 — Répartition par date de naissance

	Année	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
De 46 à 48 ans	1955	5	1	0	0
	1956	6	1	0	0
	1957	13	3	1	0
Sous-total		24 14,63 %	5 11,90 %	1 6,25 %	0
De 41 à 45 ans	1958	17	3	1	1
	1959	10	2	1	0
	1960	11	4	2	0
	1961	11	2	0	0
	1962	9	3	1	0
Sous-total		58 35,37 %	14 33,33 %	5 31,25 %	1 33,33 %
De 36 à 40 ans	1963	7	2	0	1
	1964	14	3	0	0
	1965	9	3	1	0
	1966	10	5	4	0
	1967	6	1	0	1
Sous-total		46 28,05 %	14 33,33 %	5 31,25 %	2 66,67 %
De 30 à 35 ans	1968	7	1	1	0
	1969	9	1	0	0
	1970	6	1	1	0
	1971	6	2	1	0
	1972	7	3	1	0
	1973	1	1	1	0
Sous-total		36 21,95 %	9 21,43 %	5 31,25 %	0
TOTAL		164	42	16	3

2.3 — Répartition par diplôme et par spécialité

Code des diplômes	
LA	Lettres, histoire de l'art, philosophie, théologie, musicologie, langues, etc.
SH	Histoire, géographie, psychologie, ethnologie, etc.
SJ	Droit, économie, gestion, sciences politiques, etc.
SN	Biologie, physiologie, sciences naturelles, géologie, etc.
ST	Mathématiques, physique, chimie, informatique, diplômes d'ingénieurs, etc.
SI	Information, communication

Le niveau du diplôme est indiqué par rapport au BAC. Ex. : BAC3 = licence ou équivalent.

Diplômes	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
Sans diplôme	27 16,46 %	5 11,90 %	1 6,25 %	1 33,33 %
BAC	5 3,05 %	3 7,14 %	1 6,25 %	0
BAC2 SH	3	0	0	0
BAC2 SI	6	0	0	0
Sous-total	9 5,49 %	0	0	0
BAC3 LA	26	6	4	0
BAC3 SH	9	0	0	0
BAC3 SI	1	0	0	0
BAC3 SJ	1	0	0	0
BAC3 SN	1	1	1	
Sous-total	38 23,17 %	7 16,67 %	5 31,25 %	0
BAC4 LA	23	5	1	1
BAC4 SH	9	4	0	0
BAC4 SI	1	0	0	0
BAC4 SJ	5	2	2	0
BAC4 SN	1	1	0	1
BAC4 ST	2	0	0	0
Sous-total	41 25,00 %	12 28,57 %	3 18,76 %	2 66,67 %
BAC5 LA	17	5	3	0
BAC5 SH	15	7	1	0
BAC5 SI	2	0	0	0
BAC5 SJ	3	0	0	0
BAC5 ST	1	1	1	0
Sous-total	38 23,17 %	13 30,95 %	5 31,25 %	0
BAC6 LA	4	1	1	0
BAC6 SH	1	1	0	0
BAC6 SN	1	0	0	0
Sous-total	6 3,66 %	2 4,76 %	1 6,25 %	0
TOTAL	164	42	16	3

**concours de conservateurs des bibliothèques - annales
session 2003**

Spécialités	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
LA	70	53,03	17	50,00	9	64,29	1	50,00
SH	37	28,03	12	35,29	1	7,14	0	0
SI	10	7,58	0	0	0	0	0	0
SJ	9	6,82	2	5,88	2	14,29	0	0
SN	3	2,27	2	5,88	1	7,14	1	50,00
ST	3	2,27	1	2,94	1	7,14	0	0
TOTAL	132		34		14		2	

2.4 Répartition par grade

Grades	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Agents non titulaires	12	7,32	5	11,90	2	12,50	0	
Assistants des bibliothèques	8	4,88	0		0		0	
Assistant de conservation	1	0,61	0		0		0	
Assistants ingénieurs en doc.	3	1,83	0		0		0	
Assistants qualifiés de cons.	3	1,83	0		0		0	
Assistante sociale	1	0,61	1	2,38	0		0	
Attachés d'administration	4	2,44	1	2,38	0		0	
Attaché territorial	1	0,61	1	2,38	0		0	
Bib. adjoints spécialisés	34	20,73	5	11,90	4	25,00	0	
Bibliothécaires	28	17,07	12	28,57	6	37,50	2	66,67
Bibliothécaires territoriaux	10	6,10	3	7,14	0		0	
Chargés d'études doc.	3	1,83	0		0		0	
Conseillers d'insertion	2	1,22	0		0		0	
Conseillers d'éducation	2	1,22	1	2,38	0		0	
Contrôleurs	2	1,22	0		0		0	
Ingénieur d'études en doc.	1	0,61	1	2,38	0		0	
Inspecteurs des impôts	2	1,22	1	2,38	0		0	
Professeurs	42	25,61	9	21,43	3	18,75	1	33,33
Secrétaires d'administration	3	1,83	1	2,38	0		0	
Techniciens France Télécom	2	1,22	1	2,38	1	6,25	0	
TOTAL	164		42		16		3	

2.5 — Répartition par type d'établissement

Code des établissements	
ADMI	: ministères, services extérieurs des ministères, administration locale
VPARIS	: ville de Paris
BDP	: Bibliothèques départementales de prêt
BGE	: Bibliothèques des grands établissements
BM	: Bibliothèques municipales
BnF	: Bibliothèque nationale de France
BPI	: Bibliothèque publique d'information
BU	: Bibliothèques universitaires
CDP	: Centres de documentation pédagogique
UNIV	: universités (hors BU)
Divers	: armées, CCN, ENG, ENM, IFB, IHEC, INETOP, INJEP, INRP, JPL, enseignement primaire et secondaire, CDI et CIO

Établissements	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
ADMI	18	10,98	5	11,90	0	0	0	0
BDP	2	1,22	0	0	0	0	0	0
BGE	1	0,61	0	0	0	0	0	0
BM	19	11,59	5	11,90	2	12,50	0	0
BNF	24	14,63	7	16,67	2	12,50	0	0
BPI	2	1,22	1	2,38	0	0	0	0
BU	54	32,93	14	33,33	9	56,25	2	66,67
CDP	1	0,61	0	0	0	0	0	0
Divers	42	25,61	10	23,81	3	18,75	1	33,33
UNIV	1	0,61	0	0	0	0	0	0
TOTAL	164		42		16		3	

2.6 — Répartition par région et par département.

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
ALSACE				
67 Bas-Rhin	5	1	1	0
68 Haut-Rhin	2	1	0	1
Sous-total	7	2	1	1
	4,27 %	4,76 %	6,25 %	33,33 %
AQUITAINE				
24 Dordogne	1	0	0	0
33 Gironde	2	0	0	0
64 Pyrénées-Atlantiques	1	1	1	0
Sous-total	4	1	1	0
	2,44 %	2,38 %	6,25 %	
AUVERGNE				
03 Allier	1	1	0	0
63 Puy-de-Dôme	1	0	0	0
Sous-total	2	1	0	0
	1,22 %	2,38 %		
BASSE-NORMANDIE				
14 Calvados	1	0	0	0
Sous-total	1	0	0	0
	0,61 %			
BOURGOGNE				
21 Côte-d'Or	1	1	1	0
Sous-total	1	1	1	0
	0,61 %	2,38 %	6,25 %	
BRETAGNE				
29 Finistère	1	0	0	0
56 Morbihan	1	1	1	0
Sous-total	2	1	1	0
	1,22 %	2,38 %	6,25 %	
CENTRE				
37 Indre-et-Loire	2	0	0	0
45 Loiret	1	0	0	0
Sous-total	3	0	0	0
	1,83 %			
FRANCHE-COMTE				
25 Doubs	3	1	1	0
39 Jura	1	0	0	0
Sous-total	4	1	1	0
	2,44 %	2,38 %	6,25 %	

**concours de conservateurs des bibliothèques - annales
session 2003**

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
HAUTE-NORMANDIE				
27 Eure	1	0	0	0
76 Seine-Maritime	2	0	0	0
Sous-total	3 1,83 %	0	0	0
ILE DE FRANCE				
75 Ville-de-Paris	54	14	3	0
78 Yvelines	1	1	1	0
91 Essonne	6	2	0	0
92 Hauts-de-Seine	6	1	1	0
93 Seine-Saint-Denis	4	1	0	0
94 Val-de-Marne	6	2	1	0
95 Val-d'Oise	2	1	1	0
Sous-total	79 48,17 %	22 52,38 %	7 43,75 %	0
LANGUEDOC-ROUSSILLON				
30 Gard	1	1	1	0
34 Hérault	1	0	0	0
Sous-total	2 1,22 %	1 2,38 %	1 6,25 %	0
LIMOUSIN				
23 Creuse	1	0	0	0
87 Haute-Vienne	1	0	0	0
Sous-total	2 1,22 %	0	0	0
LORRAINE				
54 Meurthe-et-Moselle	2	0	0	0
57 Moselle	2	1	1	0
Sous-total	4 2,44 %	1 2,38 %	1 6,25 %	0
MIDI-PYRENEES				
31 Haute-Garonne	3	0	0	0
Sous-total	3 1,83 %	0	0	0
NORD				
59 Nord	6	2	1	0
62 Pas-de-Calais	2	1	0	0
Sous-total	8 4,88 %	3 7,14 %	1 6,25 %	0

**concours de conservateurs des bibliothèques – annales
session 2003**

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
PAYS-DE-LA-LOIRE				
44 Loire-Atlantique	3	0	0	0
49 Maine-et-Loire	1	0	0	0
72 Sarthe	1	0	0	0
85 Vendée	1	0	0	0
Sous-total	6 3,66 %	0	0	0
PICARDIE				
80 Somme	1	1	0	0
Sous-total	1 0,61 %	1 2,38 %	0	0
POITOU-CHARENTES				
17 Charente-Maritime	4	0	0	0
86 Vienne	3	0	0	0
Sous-total	7 4,27 %	0	0	0
PROVENCE-COTE D'AZUR				
06 Alpes-Maritimes	2	0	0	0
83 Var	1	0	0	0
84 Vaucluse	3	0	0	0
Sous-total	6 3,66 %	0	0	0
RHONE-ALPES				
01 Ain	1	0	0	0
38 Isère	2	0	0	0
69 Rhône	7	4	1	1
73 Savoie	2	0	0	0
74 Haute-Savoie	1	1	0	0
Sous-total	13 7,93 %	5 11,90 %	1 6,25 %	1 33,33 %
DOM				
97 Dom	5	2	0	1
Sous-total	5 3,05 %	2 4,76 %	0	1 33,33 %
ARMEES				
00 Armées	1	0	0	0
Sous-total	1 0,61 %	0	0	0
TOTAL	164	42	16	3

2.7 — Résultats des admissibles et des admis aux épreuves écrites

	Inscrits 164	Admissibles 42	Admis 16	Liste C. 3
Composition				
Nombre de présents	128	42	16	3
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	8,89	10,34	11,28	10,5
Note mini	4	6	6	9,5
Note maxi	15,5	15,5	15,5	12
Nombre de notes éliminatoires	1	0	0	0
Note de synthèse				
Nombre de présents	135	42	16	3
Nombre de copies blanches	3	0	0	0
Moyenne	7,83	11,1	11,06	11,33
Note mini	1	7	7	10
Note maxi	15	15	15	14
Nombre de notes éliminatoires	19	0	0	0

2.8 — Résultats des admis aux épreuves orales

	Admissibles 42	Admis 16	Liste C. 3
Culture Générale			
Nombre de présents	38	16	3
Moyenne	10,45	14,29	12,33
Note mini	4	11	9
Note maxi	18	18	15
Langue			
Nombre de présents	38	16	3
Moyenne	12,38	13,62	11,58
Note mini	6	6	10
Note maxi	19	18	14
<i>Anglais</i>			
Nombre d'inscrits :	35	13	3
Nombre de présents :	31	13	3
Moyenne :	12,21	13,07	11,58
Note mini :	6	6	10
Note maxi :	19	18	14
<i>Allemand</i>			
Nombre d'inscrits :	2	2	0
Nombre de présents :	2	2	0
Moyenne :	15	15	0
Note mini :	15	15	0
Note maxi :	15	15	0
<i>Espagnol</i>			
Nombre d'inscrits :	3	1	0
Nombre de présents :	3	1	0
Moyenne :	12,33	18	0
Note mini :	7	18	0
Note maxi :	18	18	0
<i>Italien</i>			
Nombre d'inscrits :	2	0	0
Nombre de présents :	2	0	0
Moyenne :	12,5	0	0
Note mini :	12	0	0
Note maxi :	13	0	0

5 — Libellés des sujets des épreuves écrites d'admissibilité

1 — Composition

1.1 — Concours interne

Durée : 4 heures, coefficient : 2

Quelles réflexions vous inspire ce propos :
« ... le bibliothécaire qui assure une médiation entre des documents (des collections, des contenus, des informations, des savoirs) et un usager est-il, peut-il, doit-il être un spécialiste de l'usager, un spécialiste du document ou un spécialiste de la médiation ? »

Anne-Marie BERTRAND, Éditorial du
Bulletin des Bibliothèques de France, t. 48, n° 1,
2003, p. 1.

1.2 — Concours externe

Durée : 5 heures, coefficient : 2

« En un certain sens, la science ne pense pas,
c'est même le secret de son efficacité. »

Jean-Marc LEVY-LEBLOND, *Aux contraires, l'exercice de la pensée et la pratique de la science*. Gallimard 1996.

2 — Note de synthèse

2.1 — Concours interne

Durée : 4 heures, coefficient : 3

Rédigez une note de synthèse à partir du dossier suivant constitué de documents traitant de l'accès de l'information (4 pages maximum).

Documents joints :

Document 1 - Brigitte BONNET, « Le tutorat documentaire. Une expérience pilote ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 4, p. 49-52.

Document 2 - Catherine DESBUQUOIS, « L'accès à la lecture et à l'information des personnes handicapées visuelles. Réalités et perspectives ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 47, n° 6, p. 78-83.

Document 3 - Stéphane MANDARD, interview d'Armand MATTELART, « Une autre société de l'information est possible ». *Le Monde*, 28 mars 2001.

Document 4 - Yves ALIX, « La banalisation des bibliothèques. Offre non marchande dans le monde marchand de l'information ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, t. 47, n° 1, p. 28-29.

Document 5 - Hervé LE CROSNIER, « Filtrage, censure, limitation à la circulation de la connaissance et de la culture ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, t. 47, n° 4, p. 58-60.

Document 6 - Jack KESSLER, « Les bibliothèques françaises en ligne : une vue de l'extérieur ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, t. 47, n° 5, p. 18-19.

Document 7 - Michèle BATTISTI, « IFLA 2002. Le droit de l'information : une préoccupation internationale ». *Documentaliste – Sciences de l'information*, décembre 2002, vol. 39, n° 6, p. 310-315.

Document 8 - Laurence SANTANTONIOS, « La BPI sur le qui-vive ». *Livres Hebdo*, 11 octobre 2002, n° 485.

Document 9 - Roger CHARTIER, « Écrire, dire, publier ». *Le Monde des livres*, 17 janvier 2003.

Document 10 - Ministère de la Culture et de la Communication, *Le droit de prêt en bibliothèques*.
Extrait du site : <<http://www.culture.fr>>.

2 — Note de synthèse (suite)

2.2 — Concours externe

Lettres et Arts

Durée : 4 heures, coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les lettres et arts (4 pages maximum).

Dossier : Les jardins, l'art d'en parler.

Documents joints :

Document 1 - Alain ROGER, *Court traité du paysage*. Paris : Éditions Gallimard, 1997, p. 31-33 et 38-42.

Document 2 - Catherine FRANCESCHI, « Jardins de mots ». *Critique, jardins et paysages*, édition spéciale, Éditions de Minuit, juin-juillet 1998, n° 613-614, p. 304-305, p. 306-307, p. 310, 3 extraits de l'article p. 304-313.

Document 3 - Yves LUGINBULH, « Paysage élitaire et paysages ordinaires ». *Ethnologie française*, PUF, 1989, n° 3.

Document 4 - Gilles CLÉMENT, « Le jardin comme index planétaire ». *La théorie du paysage*, Éditions Champ Vallon, collection *Pays/Paysages*, 1995.

Document 5 - Bernard LASSUS, « L'obligation de l'invention : du paysage aux ambiances successives ». *La théorie du paysage*, Éditions Champ Vallon, collection *Pays/Paysages*, 1995.

Document 6 - Michel BARIDON, « Les jardins de l'éducation ». *Les jardins. Paysagistes – jardiniers – poètes*, Éditions Robert Laffont, collection *Bouquins*, 1998, p. 1093-1096.

Document 7 - Jean-Marc LE MANCQ, « Au jardin d'éducation ». *La revue 303*, Arts recherches et créations : la revue des pays de Loire, 1987, vol. XIV.

Document 8 - « Des amis américains au secours des jardins de Le Nôtre ». *Le Monde*, 30 janvier 2003.

2 — Note de synthèse (suite)

2.2 — Concours externe (suite)

Sciences humaines et sociales

Durée : 4 heures, coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les sciences humaines et sociales (4 pages maximum).

Dossier : Individu et solidarité.

Documents joints :

Document 1 - Pierre BOURDIEU, *La Noblesse d'État*. Paris : Éditions de Minuit, 1989, p. 556-559.

Document 2 - Sandrine CABUT, « 16^e édition ce week-end ». *Libération*, 6 décembre 2002, extrait du site : <<http://www.liberation.fr/imprimer.php?Article=72394>>.

Document 3 - Henry MENDRAS, *L'Europe des Européens*. Paris : Éditions Gallimard, 1997, p. 19-23.

Document 4 - Brigitte BACCAINI, Léon GANI, « Concurrence ou solidarité entre “jeunes” et “vieux” : les attitudes des lycéens en France ». Revue *Population*, INED, septembre-octobre 1997, n° 5, p. 1083-1085, p. 1099-1100, p. 1112.

Document 5 - Pierre BOURDIEU, *La Noblesse d'État*. Paris : Éditions de Minuit, 1989, p. 546-547.

Document 6 - Émile DURKHEIM, *De la division du travail social*. Paris : Éditions Alcan, 1911, p. 100-101, extrait du site, Frantext : <<http://atilf.fr/frantext.htm>>.

Document 7 - Stéphanie VERMEERSCH, « La dynamique de l'individualisation et les associations bénévoles », extrait de *Être soi parmi les autres*, sous la direction de François DE SINGLY. Paris : L'Harmattan, 2001, p. 141-142, p. 153-154.

Document 8 - *Relais livre en campagne*. Ministère de la Culture, circulaire, Paris : Direction du Livre et de la lecture, 20 février 1997, extrait du site : <<http://mediateq.quartier-rural.org/bat-rlc/docu/progdll.html>>.

Document 9 - Rainer ZOLL, *Nouvel individualisme et solidarité quotidienne : essai sur les mutations socio-culturelles*. Paris : Éditions Kimé, 1992, p. 141-142.

Document 10 - Théodore ZELDIN, *Histoire des passions françaises*. 1994, 2003, Éditions Payot & Rivages.

Document 11 - Alain TOURAINE, François DUBET, Michel WIEVIORKA, Jan STRZELECKI, *Solidarité : analyse d'un mouvement social, Pologne 1980-1981*. Paris : Librairie Arthème Fayard, 1982, p. 14-17.

Document 12 - Raymond BOUDON, « Anomie ». *Encyclopædia Universalis, Corpus*, Paris : Encyclopædia universalis éditeur, 2002, tome 2, p. 459-461.

2 — Note de synthèse (suite)

2.2 — Concours externe (suite)

Sciences juridiques, économiques et politiques

Durée : 4 heures, coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les sciences juridiques, économiques et politiques (4 pages maximum).

Dossier : L'égalité entre les femmes et les hommes.

Documents joints :

Document 1 - « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 ». *Constitution : lois organiques et ordonnances relatives aux pouvoirs publics*, Direction des journaux officiels, n° 1119, p. 225-227.

Document 2 - « Constitution du 27 octobre 1946 : Préambule ». *Constitution : lois organiques et ordonnances relatives aux pouvoirs publics*, Direction des journaux officiels, n° 1119, p. 228-229.

Document 3 - Communautés européennes, Conseil, « Directive 76/207/CEE du 9 février 1976 relative à la mise en œuvre du principe d'égalité de traitement entre hommes et femmes en ce qui concerne l'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelles, et les conditions de travail ». *Journal officiel de l'Union européenne*, 1976, Euroloi 1951-1997, janvier-février 2003.

Document 4 - « Loi 83-635 du 13 juillet 1983 portant modification du code du travail et du code pénal en ce qui concerne l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ». *Journal officiel de la République française, Lois et décrets*, 14 juillet 1983, p. 2176.

Document 5 - « Décret n° 95-1114 du 18 octobre 1995 portant sur la création d'un Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes » (n° SPSX9500135D). *Journal officiel de la République française, Lois et décrets*, 19 octobre 1995, P. 15249.

Document 6 - Nicole BELLOUBET-FRIER, Conseil d'État, « Vers la parité entre hommes et femmes ». *AJDA, Actualité juridique, droit administratif*, hors série, 1998.

Document 7 - Emmanuel THEVENON, « Travail des femmes : une irrésistible ascension ». *Label France*, magazine international du Ministère des Affaires Étrangères, octobre 1999, n° 37, extrait du site : <<http://www.diplomatie.gouv.fr>>.

Document 8 - « La convention du 25 février 2000 pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif ». *Bulletin Officiel*, n° 10, 9 mars 2000, Ministère de l'Éducation nationale, extrait du site : <<http://www.education.gouv.fr/syst/egalite/conv.htm>>.

Document 9 - « Loi n° 2000-493 du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives ». *Journal officiel de la République française, Lois et décrets*, 7 juin 2000, extrait du site : <<http://www.juripro.com>>.

Document 10 - Premier Ministre « Observations du Gouvernement sur le recours dirigé contre la loi tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions

électives ». *Journal officiel de la République française, Lois et décrets*, 7 juin 2000, extrait du site : <<http://www.juripro.com>>.

Document 11 - « Les femmes aujourd'hui dans les assemblées parlementaires ». *Plaquette 2001* de l'Observatoire de la parité, extrait du site : <<http://www.observatoire-parite.gouv.fr>>.

Document 12 - Yves MAMOU, « Face à la pénurie de main-d'œuvre, les emplois se féminisent ». *Le Monde*, 12 septembre 2000, p. 8.

Document 13 - « La place des femmes dans les lieux de décision ». *Rapport annuel 2000*. Conseil économique et social, extrait du site : <<http://www.conseil-economique-et-social.fr>>.

Document 14 - « Loi n° 2001-307 du 9 mai 2001 relative à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes ». *Journal officiel de la République française, Lois et décrets*, 10 mai 2001, extrait du site : <<http://www.juripro.com>>.

Document 15 - Comité interministériel pour la réforme de l'État, « Piloter l'accès des femmes aux emplois supérieurs ». *La Documentation française*, 15 novembre 2001, p. 67, 69-72.

Document 16 - Pascale KREMER, « Les filles minoritaires dans les sciences "dures". Les étudiants délaissent de plus en plus les filières scientifiques : le monde des sciences se serait construit "comme un monde sans femmes" ». *Le Monde*, 24 avril 2002, p. 22.

Document 17 - « Le travail de nuit : synthèse réglementaire », mise à jour le 23 septembre 2002 d'après Aline MÉNARD. *Travail et sécurité*, Institut national de recherche et sécurité (INRS), juillet-août 2001, n° 609, p. 12-13, extrait du site : <<http://www.inrs.fr>>. Article reproduit avec l'autorisation de l'INRS.

Document 18 - Catherine GÉNISSON, « La parité entre les femmes et les hommes : une avancée décisive pour la démocratie ». *Rapport d'évaluation : Rapport à Monsieur le Premier Ministre*, l'Observatoire de la parité, janvier-mars 2002, extrait du site : <<http://www.observatoire-parite.gouv.fr>>.

Document 19 - Damien MERLLIE, Pascal PAOLI, *Dix ans de conditions de travail dans l'Union européenne*. Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Office des publications officielles des communautés européennes. L'Observatoire de la parité, extrait du site : <<http://www.eurofound.ie>>.

2 — Note de synthèse (suite)

2.2 — Concours externe (suite)

Sciences de la nature et de la vie

Durée : 4 heures, coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les sciences de la nature et de la vie (4 pages maximum).

Dossier : Le Sida.

Documents joints :

Document 1 - Geoffrey COWLEY, « L'Inde au bord de la pandémie ». Article paru dans *Newsweek*, Londres, « Sida : les nouveaux territoires ». *Courrier International*, 28 novembre 2002, n° 525.

Document 2 - Nicholas EBERSTADT, « L'Eurasie en première ligne ». Article paru dans *Foreign affairs*, Londres, November/December 2002, n° 816, dans : « Sida : les nouveaux territoires », *Courrier International*, 28 novembre 2002, n° 525.

Document 3 - Debora MAC KENZIE, « Questions dérangeantes sur l'épidémie ». Article paru dans Michael DAY, « Le grand dilemme des vaccins », *New Scientist*, Londres, « Sida : les nouveaux territoires ». *Courrier International*, 28 novembre 2002, n° 525.

Document 4 - William HASELTINE, « Les nouveaux antiviraux ». *Pour la science*, n° 291, janvier 2002, p. 52-59.

Document 5 - Karine LACOMBE, « Description d'une pandémie ». *Biofutur*, octobre-novembre 2002, n° 226-227, p. 26-30.

Document 6 - Jean-Paul LÉVY, « Maladies infectieuses : la fin des illusions ». *Pour la science*, n° 300, octobre 2002, p. 100-104.

Document 7 - Françoise NOURRIT, « Course de fond pour un vaccin ». *Biofutur*, octobre-novembre 2002, n° 226-227, p. 36-41.

2 — Note de synthèse (suite)

2.2 — Concours externe (suite)

Sciences exactes et les techniques

Durée : 4 heures, coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les sciences exactes et les techniques (4 pages maximum).

Dossier : Pile à hydrogène et transport.

Documents joints :

Document 1 - Benjamin DESSUS, « La voiture à hydrogène ». *La Recherche*, octobre 2002, n° 357, p. 60-67.

Document 2 - Jean-Michel NORMAND, « La voiture à hydrogène roule déjà ». *Le Monde*, 25 novembre 2002, p. 18.

Document 3 - Éléna SENDER, « 2020, l'hydrogène remplace le pétrole ». *Sciences et avenir*, temps fort, février 2002, n° 660, extrait du site : <<http://www.sciencesetavenir.com/tempsfort/p660/a9060.html>>.

Document 4 - Thierry ALLEAU, Françoise BARBIER, « Les piles à combustible : des caractéristiques aux domaines d'applications ». *L'Actualité chimique*, décembre 2001, n° 12, p. 48-57.

Document 5 - Jean-Paul HERMANN, Fabien HEURTAUX, « Emploi de l'hydrogène pour les véhicules particuliers ». *L'Actualité chimique*, décembre 2001, n° 12, p. 68-73.

Document 6 - Roger BERNARD, « La pile à combustible ». *Magazine Silence*, novembre 2000, n° 263, p. 22, extrait du site : <<http://solar-club.web.cern.ch>>.

3 — Traduction concours externe uniquement

Durée : 3 heures, coefficient : 1

Les candidats noteront, en tête de copie, la langue choisie au moment de leur inscription au concours. Tout changement dans leur choix de la langue au moment des épreuves entraînerait l'annulation de la copie.

Le dictionnaire unilingue est autorisé pour l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien et le russe. Le dictionnaire bilingue est autorisé pour le grec et le latin. L'utilisation de tout autre document ou instrument de travail est strictement interdite.

Anglais

Kingsley AMIS, *Lucky Jim*. Penguin Books, 1953.

Allemand

Monika MARON, *Flugasche*. Literatur der DDR, Langenscheidt, 1981.

Espagnol

Maurici PLA, « Un modelo inexistente ». *Design Meeting Point Magazine*.

Italien

Umberto GALIMBERTI, « Giro in libreria ». *Idee, il catalogo è questo*, Feltrinelli Editore 1992.

Latin

Jean DOIGNON, *Œuvres de Saint-Augustin. Dialogues philosophiques. De beata vita, 4/1. La vie heureuse, 1/3*. Paris, Desclée de Bouver, 1986.

Grec

Xénophon, « L'éducation spartiate ». *La République des Lacédémoniens*.

Russe

Ivan Alekseevic BUNIN, *Rasskazy*. Nijni-Novgorod (Gorki) : Éditions Volgo-Vjatskoe knijnoe izdatel'stvo, 1986, p.-269-270.

6 — Quelques sujets des épreuves orales d'admission

1 — Conversation avec le jury concours externe et interne

Préparation 30 minutes ; commentaire : environ 10 minutes ; conversation : environ 20 minutes ; coefficient : 4 pour les externes ; coefficient 3 pour les internes.

Conversation avec le jury débutant par le commentaire d'un texte court ou d'une citation.

Bernard CASSEN, « La guerre commerciale, seul horizon du libre-échange ». *Le Monde diplomatique*, septembre 2003.

« L'Énigme de l'élégance ». *La Revue des deux mondes*, juillet 2003.

Mario VARGAS-LLOSA, « Comment j'ai vaincu ma peur de l'avion ». *Les Cahiers de l'Herne*, 2003, n° 9.

MONTESQUIEU, « Lettre CVII, Usbek à *** ». *Lettres persanes*. Bibliothèque nationale de France, Gallica.

VOLTAIRE, « Des proportions ». *L'Homme aux quarante écus*, Bibliothèque nationale de France, Gallica.

Martine DARROBERS, « De la Bibliothèque bleue à la bibliothèque arc-en-ciel ». *Bulletin de la BPI*, Avril-mai-juin 2003.

Renaud DORANDEU (coord.), « La mémoire de l'administration ». *Revue française d'administration publique*, n° 102, quatrième de couverture.

Paul VALÉRY, *Tel quel*.

Fritz RINGER, « La segmentation des systèmes d'enseignement : les réformes de l'enseignement secondaire français et prussien, 1865-1920 ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, septembre 2000, n° 131-132, p.6-20.

Alberto MANGUEL, *Une histoire de la lecture*, Actes Sud, 1998.

2 — Résumé et commentaire concours externe uniquement

Durée : 20 minutes ; coefficient : 1

Épreuve au choix entre : résumé et commentaire d'un texte administratif, résumé et commentaire d'un texte de caractère scientifique.

2.1 — Résumé et commentaire d'un texte administratif

« Résolution du Conseil du 21 janvier 2002 concernant la culture et la société de la connaissance ». *Journal officiel de la République française*, Lois et décrets, n° C 032, 05 février 2002, p. 0001-0.

« Circulaire du 12 septembre 2003 relative au développement de l'administration électronique ». *Journal officiel de la République française*, Lois et décrets, n° 216, 18 septembre 2003, p. 16006.

« Arrêté du 10 janvier 2003 fixant les modalités d'une consultation des personnels afin de déterminer les organisations syndicales appelées à être représentées au comité technique paritaire central de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé ». *Journal officiel de la République française*, Lois et décrets, n° 15, 18 janvier 2003, p. 1112.

« Responsabilité hospitalière ». Cass. Avis, 22 novembre 2002, n° 002006P, *Juris-Data*, Éditions du Juris-classeur, n° 2002-016548.

Bruno KERN, « Johnny Hallyday est-il un "spectacle vivant" ? ». *La semaine juridique, Administrations et Collectivités territoriales*, Éditions du Juris-classeur, 14 octobre 2002, n° 1, p. 33.

« Diffusion du droit : Création d'un service public de la diffusion du droit par l'Internet ». *La semaine juridique, Administrations et Collectivités territoriales*, Éditions du Juris-classeur, 14 octobre 2002, n° 1, p. 29.

« Référé-Suspension : La notion d'urgence en matière de préemption ». *Procédures*, Éditions du Juris-classeur, janvier 2003, p. 29.

Délibération 02-022 du 02 avril 2002 relative à la demande d'avis présentée par la mairie de Vandœuvre-les-Nancy concernant l'expérimentation d'un dispositif de vote électronique par Internet à l'élection présidentielle. CNIL (Commission nationale de l'Informatique et des Libertés), extrait du site : <<http://www.legifrance.gouv>>.

« Circulaires de la direction de l'administration pénitentiaire : gestion administrative et comptable des congés maladie ». *Bulletin officiel du Ministère de la justice*, n° 89, 1^{er} janvier – 31 mars 2003.

2 — Résumé et commentaire concours externe uniquement (suite)

Durée : 20 minutes ; coefficient : 1

Épreuve au choix entre : résumé et commentaire d'un texte administratif, résumé et commentaire d'un texte de caractère scientifique.

2.2 — *Résumé et commentaire d'un texte à caractère scientifique*

Catherine TASTEMAIN, « Des plantes transgéniques pour dépolluer les sols contaminés ». *Le Monde*, 20 décembre 2002.

Luc ALLEMAND, « La physique traumatisée par la fraude ». *La Recherche*, février 2003, n° 361, p. 46-49.

Jacques-Olivier BARUCH, « Et pourtant il accélère ! ». *La Recherche*, février 2003, n° 361, p. 34-38.

Daniele L. PINTI, Bernard MARTY, « La mer est tombée du ciel ». *La Recherche*, juillet-août 2002, n° 355, p. 14-17.

Joël FAGOT, Julie MARTIN-MALIVEL, « Donner du sens aux images ». *La Recherche*, septembre 2002, n° 356, p. 38-40.

Pascal TASSY, « La dent fondatrice de la paléontologie ». *Pour la science*, n° 306, avril 2003, p. 10-11.

Jean-Michel COURTY, Édouard KIERLIK, « Blocages parfaits ». *Pour la science*, n° 305, mars 2003, p. 106-107.

Joachim ADIS, Olivier ZOMPRO, Esther MOOMBOLAH-GOAGOSES, Eugène MARAIS, « Un nouvel ordre d'insectes ». *Pour la science*, n° 308, juin 2003, p. 32-35.

3 — Langue

3.1 — Concours interne

Préparation : 30 minutes ; traduction : 10 minutes ; conversation : environ 20 minutes ;
coefficient : 2

Épreuve de langue vivante étrangère (anglais, allemand, espagnol, italien, russe), au choix
du candidat, comportant la traduction d'un texte court suivie d'une conversation.

L'utilisation d'un dictionnaire unilingue est autorisée pour la préparation.

Anglais

Laura MILLER, « Will This Be on the Test? ». *The New York Times*, 21st September 2003.

Gillian TINDALL, « Ashes to ashes, Sand to sand ». *The Guardian*, 13th September 2003.

Carol KINO, « Trading Places ». *Cultural property disputes are reshaping the art world — but how ?*
Extrait du site : <<http://www.slate.msn.com/id/2086136>>.

Allemand

Heike SCHMOLL, « Lesefähigkeit hängt vom Interesse des Eltern ab ». *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 1. Juli 2003.

Espagnol

Rafael JIMÉNEZ-MORENO, « Decenas de miles de partidarios de Chávez celebran en Caracas
sus tres años en el poder ». *El País*, 24 de agosto de 2003.

Italien

Riccardo DE GENNARO, « Lavapiatti e cucitori di borse ecco l'esercito dei bimbi operai ». *La Repubblica*, 30 Aprile 2003, p. 33.

3.1 — *Concours externe*

Préparation : 30 minutes ; interrogation : environ 20 minutes ; coefficient : 1

Interrogation en langue vivante étrangère (anglais, allemand, espagnol, italien, russe), au choix du candidat, à partir d'un texte rédigé dans une autre langue que celle choisie pour l'épreuve d'admissibilité.

Anglais

Jonathan GLANCEY, « Experts seek candidates amid ziggurats and factory-style buildings ». *The Guardian*, 9th June 2003.

Celestine BOHLEN, « Major Museums Affirm Right to Keep Long-Held Antiquities ». *The New York Times*, 15th and 16th December 2002.

Allemand

Jörg von UTHMANN, « Frankreich, die Hitze und der Staat ». *Die Welt*, 1. September 2003.

Mirjam GLAESER, « Israel existiert nicht ». *Die Welt*, 26. April 2003.

Espagnol

Juan Jesús AZNÁREZ, « Gabriel García Márquez rememora su deuda con Juan Rulfo ». *El País*, 20 de septiembre de 2003.

« Una constitución para todos los europeos ». *ABC*, 23 de septiembre de 2003.

Italien

Riccardo STAGLIANO, « Il Grande fratello globale ». *La Repubblica*, 11 settembre 2003.

Ferruccio SANSA, « Emilio, ultimo frate di Trasacco murato in parrocchia per amore ». *La Repubblica*, 5 settembre 2003, p. 25.